

HENRI KOCH - KENT

**PUTSCH
A LUXEMBOURG?**

Janvier 1980

Du même auteur :

- 10 mai 1940 en Luxembourg*
Témoignages et documents (342 pages) épuisé
- * *Sie boten Trotz*
Luxemburger im Freiheitskampf (322 Seiten) frs. 600.—
- * *Doudot, figure légendaire du*
contre-espionnage français (291 pages) frs. 340.—
- * *Hitlertum in Luxemburg* (48 pages)
(In Zusammenarbeit mit Jean Hames und
Francis Steffen †) frs. 100.—
- * *Luxemburger als Freiwild* (40 Seiten)
(Unter Mitwirkung von André Hohengarten) frs. 100.—
- * *Luxemburg im SD-Spiegel* (48 Seiten)
(Unter Mitwirkung von André Hohengarten) frs. 150.—

Avant-propos

Le 2 août 1946, des agents de la police secrète procédèrent à l'arrestation de l'instituteur Albert Wingert, ainsi que des officiers Rudy Ensich, Jean Jüttel, Emile Kriepps et Robert Winter. Ils étaient accusés «d'atteinte à la sûreté de l'Etat», c'est-à-dire d'avoir projeté le renversement du Gouvernement par la force.

Ces arrestations provoquèrent la consternation et l'émoi. A l'étranger, des centaines de journaux firent état du malaise politique et moral qui s'était installé au Grand-Duché de Luxembourg.

Jusqu'à ce jour, aucun historien n'a sérieusement abordé le sujet et les non-initiés continuent à ignorer les dessous de cette étrange histoire. Il est vrai que le dossier de l'affaire, disparu depuis novembre 1946, reste introuvable, ce qui, décidément, ne facilite pas les travaux de recherche.

D'autre part, les traces des faits risquent d'être effacées par le passage du temps. C'est pourquoi j'ai essayé de reconstituer les événements en recueillant les témoignages des survivants, ainsi que d'autres informations puisées aux sources disponibles.

Henri KOCH - KENT

Introduction

Au mois de novembre 1946, la revue EUROPE-AMERIQUE avait publié, sous le titre «Complots à Lilliput», une série d'articles sur le Luxembourg. Pour éviter que le public n'en prenne connaissance, le Gouvernement fit saisir l'hebdomadaire belge. Par conséquent, les textes en question sont demeurés largement inconnus au Grand-Duché. C'est pourquoi nous reproduisons ci-dessous des passages extraits des numéros 74, 75 et 76 d'EUROPE-AMERIQUE¹⁾. A trente-trois ans de cette époque particulièrement trouble de l'histoire contemporaine de notre pays, ils soulèvent encore, de nos jours, des questions restées sans réponse. Malgré certaines erreurs, ils peuvent être considérés comme la toile de fond devant laquelle s'est déroulée l'affaire du prétendu coup d'Etat.

Du putsch de Wingert . . .

«Depuis longtemps déjà, le placide Grand-Duché faisait des accès de fièvre: ces remous insolites méritaient bien quelque attention, et l'eau bénite de cour prodiguée aux journalistes officiels en visite ne pouvait suffire à apaiser de légitimes curiosités. C'est la petite révolution pour rire du brave Wingert qui a fixé l'abcès. Oh! c'est peu de chose, à vrai dire: un matin, les autorités ont annoncé l'arrestation du dit conspirateur, et de plusieurs officiers, pour «tentative de renversement du gouvernement par la force». Les mouvements de résistance se sont émus, et quelque deux mille personnes ont montré une agitation assez insolite sous ces climats. Les inculpés ont été libérés et, si les officiers restent suspendus, Wingert a repris ses fonctions administratives. Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat: mais tout de même, deux mille personnes, à Luxembourg, c'est une foule. Quand il s'agit uniquement de déportés, de volontaires rapatriés et de sinistrés, l'indice de malaise se précise. Enfin, celui qui a peu de goût pour les versions officielles flairer aisément le coup monté. Wingert est un curieux homme. Ce fonctionnaire paisible s'est distingué dans la clandestinité. Dans un camp de concentration, ce mouton enragé s'est illustré en giflant

¹⁾ La direction de la Compagnie Internationale d'Editions Populaires (CIDEP), qui détient les droits de reproduction des articles parus dans EUROPE-AMERIQUE, a bien voulu nous autoriser à publier les extraits utilisés dans cette brochure. EUROPE-AMERIQUE paraît aujourd'hui sous le titre NOUVEL EUROPE-MAGAZINE. Ses bureaux se trouvent 5, rue Dekens, Bruxelles 1040.

un de ses gardes chiourme. Les mouvements de résistance l'ont mis à leur tête; mais idéalisme et sens politique sont rarement le lot d'un même homme. On cherchera donc à tirer parti de ses incontinences verbales pour compromettre ceux qui «généaient». La manœuvre a fort bien réussi: les quatre officiers visés, dont l'un s'acquittait une solide renommée à la Légion étrangère, dont un autre fut parachuté plusieurs fois pendant la guerre, ont été impliqués dans un complot de conte de fées, alors que plusieurs d'entre eux n'avaient même jamais rencontré leur «instigateur». Les titres gagnés dans l'action, aux yeux de M. Bech, ne justifient pas le mauvais esprit, et il a porté plainte contre les officiers. Le sympathique Wingert joue, bien malgré lui sans doute, le rôle d'agent provocateur. L'enquête piétinant, faute d'éléments, le juge d'instruction voit disparaître de ses dossiers le rapport ministériel sur lequel s'appuyait l'accusation. De toute l'affaire il ne reste que du vent, mais les sanctions administratives demeurent acquises. Le coup n'est pas mal joué.

Le clan des notables

Longtemps, dans cette petite nation assise sur les genoux de l'Europe, la vie publique fut marquée par une sereine quiétude. Les idées générales y semblaient le monopole de quelques-uns, en vertu d'une opération de l'Esprit-Saint. Deux ou trois hommes, solidement cramponnés à tous les carrefours du pouvoir, paraissaient investis des charges publiques par prédestination, et n'étaient pas loin de s'identifier entièrement avec le Grand-Duché.

Le vrai maître du pays restait M. Joseph Bech, qui semblait considérer le palais grand-ducal comme son fief. Il s'était assuré depuis longtemps le contrôle absolu des Affaires étrangères; la grande politique l'a toujours tourmenté, et le cadre national n'est pas à la mesure de ses ambitions. Mais si cet aristocrate autoritaire, volontiers hautain, artiste et fin lettré, se mêle complaisamment à de vastes desseins, restauration espagnole ou bloc occidental, il ne dédaigne pas les astuces politiciennes. Au portefeuille des Affaires étrangères, il a toujours joint celui de la Viticulture, et les subventions qu'il a fait accorder par l'Etat lui ont donné une confortable situation électorale.

A ses côtés s'affirmait un autre «irremplaçable», M. Dupong. Les esprits mal tournés prétendent que sa carrière dans l'ombre du grand homme suffirait à prouver le goût de M. Bech pour les médiocres. La coalition catholique-libérale coula ainsi des jours sans heurts jusqu'en 1937. L'Europe résonnait alors des clameurs poussées par les hérauts de la croisade anti-Komintern. Plus d'un gouvernement conservateur affichait quelque complaisance pour ces

tumultes et rêvait de s'aligner sur la manoeuvre totalitaire en sauvegardant les formes démocratiques. Ainsi naquit un projet qui fut aussitôt baptisé «loi muselière» et qui prévoyait l'interdiction du parti communiste et de tout autre groupement jugé subversif. La politique personnelle de M. Bech marquait là un fâcheux synchronisme avec les mots d'ordres de l'Axe et, au référendum, une faible majorité se prononça contre elle. Le premier ministre n'avait négligé aucune pression: il avait répandu dans les plus humbles foyers, aux frais de l'Etat, un manifeste appelant le peuple à bénir sa «muselière». Partout ailleurs il eut dû se retirer après cet échec. Mais l'habile homme sut à merveille attribuer la défaite aux seuls libéraux, et s'effacer quelque peu derrière M. Dupong, qui prit nominalement la direction du cabinet, les socialistes entrant dans la majorité.

L'Invasion

10 mai. L'irrestible ruée de robots de l'Ordre nouveau submerge la principauté en une seule matinée de printemps. La Grande-Duchesse se résoud à un exil qui lui gagnera longtemps les coeurs populaires. La tribu ministérielle, elle, se hâte vers un exode dont le moindre épisode fera naître de virulentes polémiques. Aux premières dépêches de la frontière, c'est le sauve-qui-peut. On néglige même d'alerter le consul britannique. Les ministres sont trop pressés pour songer aux mots historiques d'usage: seul M. Bodson reprend haleine pour exhorter à une bravoure suicidaire ceux qu'il laisse derrière lui. D'une traite, l'équipe atteint le Midi de la France, puis l'Espagne, enfin le Portugal, où elle s'installe à Praya das Maças. C'est le moment des grandes tergiversations, et on en voit beaucoup, non des moindres, qui offrent à la brise matinale un doigt humide pour sentir d'où vient le vent.

Du moins, lorsque commence le «Blitz», les positions sont-elles clarifiées. Belges et Hollandais ont rejoint à Londres Norvégiens et Polonais. Les plus sceptiques prennent à coeur d'agir comme s'ils avaient la foi. Les ministres de la Grande-Duchesse, eux, demeurent incurablement défaitistes. Ils le resteront au moins jusqu'en 1943 et, alors que jamais leur peuple n'aura désespéré, ils montreront sans cesse des arrière-pensées de capitulation.

Le drame des réfugiés

Aux jeunes gens qui ont fui l'invasion s'ajoutent bientôt de nombreux réfractaires. La mobilisation grossit leurs rangs et l'exil s'impose à eux avec d'autant plus de force qu'ils sont déserteurs aux yeux de l'occupant. Or ils sont abandonnés de tous. Le chargé

d'affaires à Paris, M. Funk, replié en zone libre, se terre dans un hôtel de l'Allier d'où nulle force au monde ne le saurait tirer.

*

Novembre 1942. Les Allemands envahissent la zone libre. Tous les offices alliés évacuent leurs jeunes ressortissants, parfois avec la complicité de certains organismes vichyssois. Seuls les Luxembourgeois restent passifs. Des rafles systématiques déciment les réfractaires, fusillés par quinze à la fois aux Ancizes, à Lyon, à Marseille. Les Américains offrent d'organiser le transit: les responsables ne bougent pas. C'est alors le misérable exode vers l'Espagne, où les fugitifs connaissent les prisons de la «nation amie», chère au coeur de M. Dupong. Le voyage vers Miranda se fait en wagons hermétiquement clos, pendant trois jours et trois nuits, sans vivres ni eau, enchaînés deux à deux. Là-bas, le plus déshérité est soutenu par les colis de Gibraltar: les apatrides eux-mêmes reçoivent des secours par les soins des «Quakers». Les Luxembourgeois couchent sur le béton, l'estomac rincé par une soupe à l'eau. Ils voient partir les Français, les Belges, les Hollandais, les Grecs, les Yougoslaves, les Polonais et jusqu'aux «heimatlos». Eux restent. Les bureaux alliés arrivent à faire ramener en Espagne des Autrichiens extradés: mais des Luxembourgeois sont livrés au Reich. L'un avait déjà connu les prisons de son pays pour avoir combattu dans les Brigades Internationales: on ne l'a plus revu. Un autre a passé quatre ans à Dachau: témoin gênant, il fut parmi les derniers rapatriés et maintenant, dans chaque meeting, il défie ouvertement les autorités. Quelques hommes entreprenants, parmi lesquels s'impose Norbert Gomand, tendent l'impossible pour sauver leurs camarades. Même libérés de Miranda ils traînent leur impatience à Madrid, assiègent les Londoniens de missives pressantes, sans recevoir signe de vie. Les Hollandais se coupent en quatre pour les aider, leur offrent des passeports, les soutiennent matériellement. Les repliés d'outre-Manche ne témoignent à ces diplomates qu'une mauvaise grâce vexatoire, et s'inquiètent même de ces maigres allocations qu'un jour il faudra rembourser. Alors, M. Bech envoie au conseiller de légation hollandais, M. Van Pannuys, ce télégramme comminatoire: «Cessez tout secours aux Luxembourgeois».

Indésirables à Londres, les volontaires coûtent encore trop cher en Espagne, ce qui réduit la légation des Pays-Bas à ce subterfuge au moins paradoxal: elle doit antidater ses documents pour pouvoir secourir les Luxembourgeois malgré les injonctions de leur gouvernement. C'est ce que le conseiller, dans un langage tout diplomatique, appelle «une situation décourageante» . . .

A force d'acharnement, les Madrilènes malgré eux se tirent d'affaire par leurs propres moyens. Ils arrivent à tout, même à

utiliser pour leurs évasions, la corruption aidant, les «paniers à salade» de la «Seguridad»: à tout, sauf à secouer la léthargie de leurs ministres. Ceux-ci ne sortent de leur mutisme que pour interdire formellement les départs clandestins, qui pourraient troubler les bonnes relations avec la «nation-amie». Finalement, grâce aux efforts des Anglais et des Hollandais, avec des passeports dûment maquillés, les volontaires arrivent presque tous à gagner la Grande-Bretagne: mais encore leur faut-il pour cela camoufler leur nationalité et se faire passer pour Canadiens.

Jamais candidats à l'héroïsme ne furent plus fraîchement accueillis. Nul ne les a appelés, et on le leur fait clairement entendre. L'équipe au pouvoir n'a d'autre souci que de durer, de maintenir des situations personnelles et surtout de ménager l'avenir. Une neutralité obstinée empêche la création d'une Légion luxembourgeoise. Les volontaires sont versés dans une Batterie à leurs couleurs, au sein de la Brigade Piron. Pour les inaptes, qui doivent subsister, le conformisme le plus strict est exigé par la tribu. A l'un d'eux, M. Bodson propose une situation s'il «jure loyauté à sa personne». M. Dupong offre un poste à un mécontent, s'il s'engage à ne pas mener campagne contre lui après son retour, puis le menace de le faire reléguer à l'île de Man — menace toute gratuite d'ailleurs, car Londres n'est pas Luxembourg. Des jeunes gens venus pour se battre, et qui avaient usé leurs jours, en France et en Espagne, à attendre un mot d'ordre, un appel, un secours, viennent se plaindre en termes amers à M. Bodson. Ils parlent de comptes à rendre . . . Devant témoins, le ministre de la Justice a cette réplique, que tout commentaire affaiblirait: «Ceux qui ont servi les Allemands sont plus nombreux que vous et, quand nous rentrerons, je les utiliserai pour vous casser la g . . . »

Eh bien, croyez-le ou non, ces garçons ont encore la foi . . .

La pétaudière londonienne

Nous avons dit comment les réfractaires et les «déserteurs», fuyant leur Grand-Duché aligné sur les contraintes hitlériennes, avaient éprouvé la sollicitude de leurs ministres. Seuls de tous les emprisonnés d'Espagne, ils étaient privés de secours: mais à Londres, dans les couloirs des locaux attribués à leur délégation nationale, les vivres pourrissaient. Partout dans le monde, de bonnes âmes rassemblaient des fonds pour la Brigade et les réfugiés. Cet argent s'est littéralement volatilisé, les volontaires n'en ont jamais vu un traître liard et aujourd'hui, si l'on prodigue aux collecteurs bénévoles force décorations, on se déclare en haut-lieu incapable de déterminer l'utilisation des fonds recueillis.

A Londres, l'entourage du gouvernement défiait l'entendement. Vu à l'échelle grand-ducale, tout se ramène vite à des questions de personnes, auxquelles on ne saurait s'attarder. Mais quand huit cents jeunes gens risquaient le poteau, croupissaient à Miranda, désespéraient d'obtenir la moindre aide et n'arrivaient à fuir l'Espagne « amie » qu'en camouflant leur nationalité, leurs « guides naturels » ne songeaient, semblait-il, qu'à se constituer des dossiers les uns contre les autres.

*

Ce gouvernement « allié » qui ne prétendait pas déclarer la guerre à l'Axe, semblait plus d'une fois s'incliner devant le fait accompli de « l'Ordre Nouveau ». On eut dit que, inspiré par quelque arrière-pensée conciliatrice, il répugnait à couper les ponts avec la « Zivilverwaltung ». Un de ces gêneurs qui avaient cru devoir fuir le pays occupé arriva dans la métropole des émigrés et, fonctionnaire cassé par Simon pour refus d'allégeance, revendiqua sa qualité. M. Dupong eut cette réplique: « Mais après tout, vous ne l'êtes plus, le « Gauleiter » vous a démis de vos fonctions . . . »¹⁾

La plus belle histoire de l'émigration est sans doute celle de Culver City. Le fils du consul du Luxembourg à San Francisco ouvrit un consulat dans cette ville, de sa propre autorité, et sans « exequatur » du Département d'Etat. Après quelques mois, une perquisition fit découvrir le pot-aux-roses: une descente de police prit sur le fait deux cents joueurs clandestins, s'adonnant aux joies du poker, de la roulette et du « chuck-a-luck », sous l'oeil empressé des fonctionnaires consulaires. Gageons que le « coup du tripot » n'aura pas augmenté à Washington le crédit dont jouissaient les services de M. Bech. Quant au « Los Angeles Times » du 8 octobre 1940, qui relatait ce croustillant fait-divers, photos à l'appui, je ne sache pas qu'aucun organe officieux lui ait jamais fait écho.

The right man in the right place

Il était une fois un cabaretier de Rodange, appelé N. K. Doué d'un physique agréable et d'un culot peu commun, il ne se sentait pas fait pour un destin médiocre. Dès la mobilisation, on le voit rôder à la frontière belgo-allemande, marquant aux troupes de la garnison une sollicitude au moins suspecte. Il est expulsé de Belgique en octobre 1939. Après quoi, nul ne sait comment il emploie ses talents. On le retrouve à Miranda, d'où il gagne l'Angleterre à fin 1942. C'est l'époque où les ministres commencent à envi-

¹⁾ Il s'agit d'Armand Schleich, dit Mac, pendant la guerre speaker au programme grand-ducal de la BBC, plus tard président de l'Association des Journalistes luxembourgeois.

sager une victoire alliée et donc à se soucier de l'opinion du pays. M. Bodson entend préparer son retour, et jouer à ses collègues la mauvaise farce d'avoir en pays occupé un envoyé bien à lui, tout dévoué à sa politique, c'est-à-dire à sa personne. Après une formation très sommaire, en juillet 1943, K. est parachuté en Belgique, muni d'un confortable viatique de 10 millions.

Il prend aussitôt contact avec la résistance luxembourgeoise au pays et en Belgique. Mais la garantie ministérielle ne suffit pas longtemps à inspirer confiance. Installé dans une villa de Rixensart, notre homme y mène un train insolent, et ses titres «clandestins» sont vite le secret de Polichinelle. S'il parle très haut de sa «mission», ses secours aux réfractaires sont donnés au compte-goutte. De Luxembourg viennent les mises en garde. «Monsieur Pierre», comme il se fait appeler, va être brûlé. Ici se place un épisode obscur, comme le restent toujours à demi ces histoires de mouchardage et de double jeu. Un voyou de ses amis, nommé Kopp, mi-trafiquant, mi-espion, incarcéré à Trèves pour fraude de devises, le dénonce pour se racheter. En février 1944, dans un café d'Uccle, le S.D. ¹⁾ arrête K., qui prétendra plus tard avoir échappé par miracle aux policiers. Le gestapiste Kimmlingen, aujourd'hui emprisonné à Luxembourg, mais dont le dossier a disparu, a donné une version un peu différente: arrêté et conduit à l'avenue Louise, Klepper propose aussitôt aux commissaires allemands Simon et Runge sa collaboration. La nouvelle recrue est enrôlée d'enthousiasme, et on lui adjoint Kimmlingen. L'entente est scellée par un dîner sensationnel, offert aux officiers du S.D. par «Monsieur Pierre» aux «Trois Mousquetaires». «Ce fut une soirée fort agréable» dit mélancoliquement le gestapiste. Dès mars, les arrestations commencent. La provocation est classique: K. travaille «à la confiance». Toujours d'après Kimmlingen, au S.D. ils appelaient l'ex-cabaretier: «le plus grand salaud qu'ils aient jamais vu». En juillet, couvert par la Gestapo de l'avenue Louise, il part en Suisse, à Davos. La Belgique libérée, que fait notre agent double? Il va droit à Londres, chez M. Bodson. Et là, comment l'accueille le Ministre de la Justice du gouvernement «résistant»?

Vous ne devinez pas: il le nomme chef de la Sûreté luxembourgeoise. Il le présente même à la Grande-Duchesse, à qui le mouchard fait sa révérence. Nous avons sous les yeux des certificats de résistance signés conjointement par «le Ministre: Victor Bodson» et «le chef de service: N. K.» A côté, il convient de placer les plaintes de seize victimes, qui affirment avoir connu les camps nazis pour s'être fiées à lui.

¹⁾ S.D. = Sicherheitsdienst des Reichsführers S.S.

Luxembourg est libre. La mort dans l'âme, les émigrés quittent Wilton Crescent, où ils ont passé quatre années douillettes, à l'abri de critiques et des indiscretions. Dans un vaste carnaval de nominations et promotions, les étoiles montent de toutes parts, et voilà K. lieutenant.

Le 23 septembre, le Gouvernement rentre dans sa bonne ville, en rasant les murs. M. Bodson est flanqué de son homme à tout faire. Des coups de feu sont tirés sur leur voiture. Dans sa première édition, la presse anglaise annonce le fait: dans la seconde, elle le passe sous silence: dans la troisième, sur une intervention de la légation, elle l'attribue aux «german snipers» (francs-tireurs allemands).

Le lendemain, désastre. L'Union (fédération de la résistance) arrête K. M. Bodson subit cette initiative comme un affront personnel. Le jour même, il demande à un capitaine américain de faire libérer son agent, «chargé de la protection du gouvernement». L'officier l'envoie promener, et lui conseille, sans mâcher ses mots, de «se tenir coi». Mais l'Union ne peut plus longtemps refuser de remettre son prisonnier aux autorités compétentes. Aussitôt, il prend la clé des champs et va se cacher à Léglise, près de Neufchâteau. Après quelques mois, il juge cette éclipse suffisante et rentre à Luxembourg ouvertement, portant toujours les insignes de son grade fantaisiste. M. Bodson garde à son «ami» toute sa confiance K. effectue enquêtes et perquisitions pour la Sûreté. Il a ses entrées dans les prisons. Et c'est ainsi que naît l'épisode le plus sordide d'une carrière malodorante.

Mais avant de raconter la sinistre affaire Jacoby, et d'évoquer quelques autres morts subites, sans doute faut-il remonter un peu en arrière. Il nous faut tenter de montrer comment, dans un climat paisible, débonnaire et provincial, peut surgir un arbitraire sans contrôle, sous le couvert d'une commode Union nationale.

Union Nationale

S'il n'y avait quelques centaines de malcontents qui s'agitent fort et posent des questions indiscrettes, tout serait donc pour le mieux dans la meilleure des Unions nationales. Depuis un an, la Constituante légifère à tour de bras, sans s'occuper jamais de la Constitution. . . . Les députés semblent dépourvus des curiosités les plus élémentaires. Pendant cinq ans, les ministres ont vécu en Grande-Bretagne et au Canada, sans contrôle parlementaire, sans Chambre des Comptes, en vivant d'emprunts.

L'évocation possible des acrobaties financières et des comptecourant du Claridge n'eut pas été la seule arme d'une opposition éventuelle. Rentrés au pays, ces Messieurs s'étaient livrés à un

escamotage qui commande l'admiration. Il fallait échanger les marks laissés par l'occupant contre des francs de la libération. Pour le plus gros, le change fut fixé à 5 francs pour un mark. Le reste fut échangé à dix francs, ce qui prêtait déjà à de fructueuses manoeuvres. Mais une disposition toute spéciale visa les comptes bancaires qui n'avaient fait l'objet d'aucune manipulation sous l'occupation: c'est-à-dire, par définition, ceux des émigrés. Ceux-ci, d'autorité s'octroyèrent le change à 12.50. N'est-ce pas joli?

*

Certes, les dynasties parlementaires, la confiscation des mérites d'autrui par les gens en place, les comptes d'exil escamotés, les manipulations monétaires, Luxembourg n'en a pas le monopole. Le sauve-qui-peut de mai 1940, la débandade accompagnée d'exhortations héroïques, les mots d'ordre porte-malheur des émigrés, les volontaires jurant qu'on ne les y reprendrait plus, une épuration rétroactive, faute de mesures prises en temps opportun, tout cela s'est vu ailleurs. Et il est vrai aussi que les témoignages recueillis en terre lilliputienne dépassent rarement le plan de l'anecdote, du fait personnel.

Mais pour des centaines de garçons aux espoirs bernés, à la jeunesse saccagée, chacune de ces anecdotes marque la ruine d'une illusion, une étape de leur désarroi. Cela seul vaut qu'on s'y arrête. De plus, si l'on insiste, si l'on se montre vraiment très curieux, d'autres faits viennent au jour, et ceux-là n'ont rien qui tienne de l'opérette. Les menus scandales de l'oligarchie régnante ne suffiraient pas à donner une aussi étrange atmosphère à la plus débonnaire, la plus provinciale des capitales. Le régime des notables et des «indispensables» n'est pas seulement divertissant: en l'absence de toute opposition, sous le couvert commode de l'Union nationale, il mène à des extrémités assez sinistres, aux lettres de cachet et aux suicides par persuasion.

Les criminels gênants

Quel est le pays occupé dont le bon peuple ne s'est pouléché, en évoquant la capture et le châtement de son «Gauléiter», de son Protecteur, de son Haut-Commissaire ou de son Quisling?

Peu de ceux-là étaient haïs comme Simon. Ce petit maître d'école qui avait tenu en mains la vie et les biens de ses «Volks-genossen» malgré eux, incarnait ce que l'oppression hitlérienne avait de plus tracassier, de plus étouffant, l'asphyxie lente et sans recours. Son jugement public et solennel eût soulagé tout un peuple. Mais qu'y pouvaient gagner les «notables»? Tant de fils s'étaient

noués, en quatre ans d'occupation, tant de compromissions, tant de complaisances seraient venues au jour . . .

Alors, les journaux annoncèrent, peu avant Noël 1945: «Gustav Simon, ex-«Gauleiter» de Luxembourg, s'est pendu dans sa prison de Paderborn». Puis cet autre communiqué: «Le cadavre de Simon est rentré». Ce fut tout. Jamais on n'a jugé utile de dire aux Luxembourgeois quelles étranges circonstances avaient entouré la fin de leur tyran. On a parlé d'une «mission» chargée de le ramener, comme s'il s'agissait d'un détachement normal de l'armée ou de la police

Cela dit, croira qui voudra au suicide de Simon . . .

Il restait Kratzenberg. C'était un médiocre, un chétif professeur d'allemand, à l'Athénée de Luxembourg. L'invasion l'avait fait «Landesleiter» du VdB ¹⁾. A ce titre, en avait-il fréquenté, reçu et choyé, de ces résistants de 1945, de ces durs, de ces intransigeants, de ces tricolores . . . Il semblait bien caché. La Sûreté piétinait. Trois volontaires prirent sur eux de le retrouver par leurs propres moyens. Ils le découvrirent dans un petit village près du lac de Constance.

Kratzenberg a été jugé, et condamné à mort. Mais tous ses compagnons de captivité l'ont vu, jusqu'au dernier jour, optimiste et confiant. Il s'était tu. Il s'était fié à tous ceux-là dont il aurait pu prononcer le nom, et qui parlaient d'indulgences, de grâce . . . On l'a «eu», Kratzenberg, et avec lui, dans la fosse commune, on a enterré tous les souvenirs indésirables de l'occupation.

Du moins était-il docile et crédule, lui. Dans cette prison du Grund, d'autres nazis, plus gênants, sont victimes d'accidents qui ont du moins le mérite de simplifier la tâche des tribunaux. Le «Kreisleiter» de Dudelage et un autre sous -führer y sont morts par intoxication après qu'on eut, en violation des règlements d'hygiène les plus élémentaires, désinfecté leur cellule au cyanure. Un autre fut «trouvé pendu» dans une cellule où il eut vainement cherché la plus mince aspérité pour accrocher la moindre ficelle. Un quatrième trouva moyen de se noyer dans un bac à tremper les osiers profond de 50 cm.

Ainsi, le problème de l'épuration est en train de se résoudre par extinction. Quant aux mauvais esprits en quête de confessions et de déballages publics, ils en seront pour leurs frais . . .

K. condamné à Bruxelles

N. K., dénonciateur avéré, agent double ou triple, premier chef de la Sûreté à Londres par la grâce de M. Bodson, avait,

¹⁾ VdB = Volksdeutsche Bewegung.

disions-nous dans notre précédent article, ses entrées au Grund. Parmi les détenus se trouvait un certain Jules Jacoby. Au début de l'occupation, ce Lorrain d'Esch-sur-Alzette s'était dévoué sans compter pour aider les réfractaires français et luxembourgeois. Il avait fait passer la frontière à des centaines de clandestins, sans jamais ménager ses risques. Dénoncé par un camarade en 1942, il fut sauvagement maltraité au camp de Hinzert. Alors, il eut ce moment de faiblesse que tant d'autres ont connu, sans pour cela voir oublier leurs mérites précédents: il dénonça un homme. A la libération, il voulut se constituer prisonnier: trois ou quatre fois, on le rassura. Les Américains firent une enquête sur son compte, sans plus de suite. A ce moment, K. sort de sa retraite. Faisant usage de ses droits de haute et basse justice, il fait appréhender, mettre au secret et traiter comme une bête malfaisante ce Jacoby qui ne cessait de réclamer sa mise en jugement. L'ancien passeur d'hommes renouvelle spontanément sa déclaration: mais ce qu'on veut, ce n'est pas l'aveu de cet unique égarement. K. l'a choisi pour lui endosser ses propres actes. Il entend lui faire avouer qu'il a porté le même nom de guerre, et lui attribuer toutes ses délations. S'il avoue, dit-il, il obtiendra les circonstances atténuantes. Un agent de la Sûreté ponctue ces mises en demeure de coups de crosse. L'homme que Jacoby avait livré aux Allemands appuie la manoeuvre, pour d'obscurs motifs. Lui-même a peu de titres à jouer les martyrs: cet ami de K., cousin d'un ministre, eut des rapports étroits avec le VdB. Il veut pousser Jacoby au désespoir et laisse dans sa cellule une arme pour mettre fin à ses jours. La Sûreté, montrant des photos qui accentuent la ressemblance entre K. et son bouc émissaire, persuade d'anciens déportés crédules que le prisonnier est la cause de tous leurs maux, et leur arrache des attestations dans ce sens. Ce jeu sinistre dure des semaines: «Avoue, on sait tout, tu es dans le bain . . . avoue, on te tirera de là. K. a le bras long . . . avoue, ou tue-toi . . .»

Nous avons devant nous le récit que Jacoby a pu faire parvenir au dehors: le chantage est relaté au jour le jour, avec un détachement douloureux. Ce simple qui ne comprend pas ce qu'on lui veut, qui s'obstine à avouer une faute unique, mais refuse de se prêter à un tortueux coup monté, s'exprime inconsciemment comme un héros de Kafka. Depuis lors, le cas Jacoby a été résolu, comme le problème Simon. L'ancien passeur d'hommes, ce gaillard robuste et taillé en force, est mort subitement dans d'affreuses souffrances. Nul, dans la prison, n'a douté un instant de l'empoisonnement. Le mot a été jeté dans le prétoire, lors du procès Gomand, sans arracher le ministère public à son indifférence coutumière.

Mais on peut espérer que les choses n'en resteront pas là: à Luxembourg, «Monsieur Pierre» était tabou; les rescapés des camps

de mort, qui le voyaient parcourir les rues d'un pas sonore, dans son «battledress» constellé d'insignes grand-ducaux, étaient impuissants. A peine s'était-on décidé à lui enlever enfin son uniforme. Depuis lors, il s'adonnait à un fructueux marché noir avec son ami Kopp, cet espion qui l'avait dénoncé aux Allemands. Mais en octobre 1945, trop sûr de lui, K. passa la frontière belge. Il fut arrêté à Arlon, transféré à Bruxelles. Plusieurs de ses victimes étaient belges: deux d'entre elles au moins sont mortes à Ravensbrück. Les survivants, eux, ne sont pas baillonnés. On verra donc l'ex-directeur de la Sûreté luxembourgeoise en exil, chef en titre des réseaux de renseignements et dispensateur de certificats de résistance, passer en conseil de guerre sous la plus infamante des inculpations. On a plaisir à signaler que, si M. Bodson a remué ciel et terre, depuis un an, pour son «ami», pour ce «héros», la Sûreté belge a fait la sourde oreille. La courtoisie diplomatique s'arrête aux lisières de la complot.

EUROPE-AMERIQUE saisi par les S S

Il faut bien conclure. Tâchons de le faire sur une note plaisante, même si le comique de la chose fait grincer les dents d'aucuns. Regardez ces photos. Que représentent-elles, croyez-vous? Des pièces à conviction au procès de mercenaires nazis candidats au poteau? Vous n'y êtes pas. C'est la Sûreté de Luxembourg.

Nous disons bien, la Sûreté actuelle. Plus exactement, celle d'avant, pendant et après la guerre. Ceux qui prennent ici des poses avantageuses étaient chargés de l'ordre public avant 1940. Aux débuts de l'occupation, ils furent internés six semaines, après quoi ils reprirent leurs fonctions dans le cadre du nouveau régime escortant dans la rue, menottes aux poings, des prisonniers français évadés, et même des réfractaires luxembourgeois.

C'est l'un de ces hommes de confiance qui «sonnait» Jacoby à coups de crosse pour le faire avouer. C'est l'un d'eux qui doit consigner les aveux, mettant en cause ses amis et protecteurs, de tel ou tel mouchard emprisonné. C'est l'un d'eux qui fut chargé de la protection de M. Churchill, lorsque l'homme d'Etat britannique fut reçu à Luxembourg. Si un journal libre donne la parole à ceux qui ont pris la guerre au sérieux, il voit ses bureaux fouillés par des argousins à peine dépouillés de leur croix gammée. Et quand L'EUROPE-AMERIQUE est saisi dans les kiosques à journaux du Grand-Duché, ce sont toujours ces messieurs qui opèrent.

En ce bref raccourci, vous trouvez tout le malaise de Luxembourg.» (André Falk)

Alerte matinale

Tôt dans la matinée du 2 août 1946, je suis prévenu de l'arrestation, par la police secrète, du lieutenant Emile Krieeps, aujourd'hui ministre de la Force publique du gouvernement grand-ducal. Galvanisé par cette alerte matinale, je m'habille en hâte pour aller aux nouvelles. A cette époque, j'habitais une étroite mansarde à la rue Schiller, en face du palais de l'ARBED et à côté de la maison du président du Gouvernement, M. Pierre Dupong.

En sortant de l'immeuble, j'aperçois des gendarmes au coin de la rue Schiller et de l'avenue de la Liberté. Ingénument, je leur demande pourquoi le lieutenant Krieeps a été arrêté. Leur étonnement est tel que j'ai l'intime conviction qu'ils ignorent ce qui se passe. D'autre part, tirer la sonnette de mon voisin Dupong, pour lui poser la même question, aurait été peine perdue.

En parcourant les rues de la ville, je remarque que des bâtiments publics sont occupés par la maréchaussée. Mais aucun des passants interrogés en cours de route n'est au courant de quoi que ce soit.

Je finis par me retirer dans un café discret pour téléphoner à des amis susceptibles de m'informer. Comme eux non plus ne savent rien, je leur demande de se renseigner et de me rejoindre vers neuf heures à la Chambre des Députés, où a lieu une importante réunion internationale. Par un heureux concours de circonstances, le bureau belge de l'agence américaine ASSOCIATED PRESS (AP) m'avait chargé de suivre les travaux du congrès constitutif de la «Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies», qui se tient à Luxembourg, sous la présidence de Paul Boncour, du 29 juillet au 3 août 1946. Pour l'expédition de mes dépêches, je me sers du seul téléscripateur installé à ce moment au Grand-Duché. Il appartient à l'ASSOCIATED PRESS et se trouve à Radio-Luxembourg.

A la Chambre des Députés, je retrouve un collègue britannique de l'agence de presse REUTER, venu pour couvrir le congrès. Quand je lui fais part de l'arrestation du lieutenant Krieeps, qui avait été parachuté, comme officier allié, derrière les lignes allemandes, il a un réflexe professionnel et part immédiatement à la recherche de renseignements auprès de personnes qui ne m'auraient probablement pas accordé les informations voulues.

De mon côté, je ne quitte pas la Chambre des Députés, où je finis par glaner pas mal de nouvelles. Des amis m'en apportent d'autres. Quand le journaliste de REUTER revient une heure plus tard, il est possible de faire le bilan de la situation. Nous savons alors, qu'en dehors du lieutenant Krieeps, les officiers Rudy Ensich, Jean

Jüttel et Robert Winter ont été appréhendés par la Sûreté. Ils sont suspectés d'avoir «comploté» contre le gouvernement Dupong.

J'en sais assez pour expédier, vers 11 heures, une première dépêche, en la faisant précéder d'une remarque concernant la réunion internationale :

«Au sujet du congrès de la Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies je serai très bref stop Par suite du manque de personnel spécialisé les rapports des commissions n'ont pas encore été diffusés stop De plus le service de presse est inexistant stop Par conséquent il est très difficile de suivre les travaux stop»

«Il me reste à signaler une affaire qui a fort agité le Grand-Duché stop Ce matin la Sûreté publique a procédé à l'arrestation d'officiers de l'armée luxembourgeoise inculpés d'avoir préparé un coup d'Etat en vue de renverser le gouvernement grand-ducal stop Quand la nouvelle de ces arrestations fut portée à la connaissance du public un certain nombre de délégations représentant des organisations de la Résistance firent des démarches auprès du gouvernement luxembourgeois stop»

Dès réception de ma communication, le bureau de l'AP me demande les noms des officiers arrêtés. Cette question me donne l'occasion d'expédier une deuxième dépêche et de souligner que le major Rudy Ensich, ainsi que les lieutenants Jean Jüttel, Emile Krieps et Robert Winter se sont tous distingués sur le champ de bataille, dans la lutte contre l'Allemagne. Quant au major Ensich, pour attirer l'attention des autorités françaises sur son sort, je spécifie qu'il est sorti de l'école militaire de Saint-Cyr. Je mentionne également le fait qu'il a été mis à la disposition du gouvernement luxembourgeois par le gouvernement français.

Quand le quotidien «D'Unio'n», organe officiel de la Résistance, dans son édition du 2 août, annonce l'arrestation d'un rescapé du camp de concentration de Hinzert, l'instituteur Albert Wingert, membre socialiste du conseil communal de Schifflange et attaché de gouvernement au ministère du Travail, j'ai la confirmation d'une nouvelle déjà disponible, mais sous forme d'une rumeur seulement. Elle fait immédiatement l'objet d'un nouvel alinéa de ma dépêche.

Interrogé par l'ASSOCIATED PRESS sur les véritables causes de ces arrestations insolites, dont ont été victimes d'authentiques résistants, je rédige, sur la foi des renseignements qui me sont parvenus, une troisième communication. Elle fait état de certaines déclarations faites à des membres du corps diplomatique par M. Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères. Celui-ci se félicite des mesures prises contre ce qu'il considère comme une «bande

d'éléments subversifs». Dans son esprit, le terme subversif était synonyme de communiste. A l'époque du prétendu putsch, le torchon brûle déjà entre les Etats-Unis et l'URSS. C'est au début de la «guerre froide». En essayant d'accréditer la légende d'un coup d'Etat communiste, M. Bech veut-il se concilier les bonnes grâces des Américains et participer à la chasse aux sorcières, en se débarrassant de citoyens gênants? (On se souvient de sa «loi muselière» d'avant-guerre, par laquelle il visait le même but.)

En même temps, l'évocation du «danger moscovite» aurait permis d'éliminer du gouvernement d'union nationale ¹⁾, constitué en novembre 1945, le représentant du parti communiste. Celui-ci n'est pas dupe de la manoeuvre et contre-attaque en lançant le bruit d'un complot fasciste. Dès le 2 août 1946, la ZEITUNG VUM LETZEBURGER VOLLEK parle de «tentatives de provocation de milieux intéressés et de la cinquième colonne». (Le 9 août, le journal communiste déclara: «Le putsch était une manoeuvre contre le parti communiste».)

Dans la soirée du 2 août, j'apprends que les officiers arrêtés ont été libérés par le juge d'instruction Delaporte. Je m'empresse de transmettre la nouvelle par téléscripteur, ensemble avec un commentaire très bref :

«On ne connaît pas encore les dessous de cette affaire qui semble être l'expression d'un malaise politique stop Certains milieux reprochent aux autorités luxembourgeoises d'avoir procédé à des arrestations susceptibles de nuire à la réputation du Grand-Duché de Luxembourg stop»

Comme je suis sans nouvelles d'Albert Wingert, je décide, vers 19 heures, de m'aventurer dans l'antre du lion, c'est-à-dire de me rendre au quartier général de la Sûreté publique. Les accès de la caserne du Saint-Esprit sont sévèrement gardés par des cordons de gendarmerie, le fusil en bandoulière.

Je demande au responsable du service d'ordre d'informer l'inspecteur principal de la Sûreté de mon désir de le voir. Il revient en disant: «Den Här Baulesch lësst bédén». Au cas où je ne serais pas sorti de la caserne après une demi-heure, ma femme, qui avait gardé la nationalité britannique, devait prévenir immédiatement le bureau de Bruxelles de l'ASSOCIATED PRESS, ainsi que la représentation diplomatique de son pays. Pour qu'il y ait un témoin de l'entretien, l'ancien maquisard Ferd Besch accepte de m'accom-

¹⁾ Le gouvernement d'union nationale, présidé par M. Dupong, se composait de membres des partis chrétien-social, socialiste et communiste, ainsi que de représentants du groupement patriotique et démocratique.

pagner, malgré les inconvénients que cette démarche pourrait avoir sur sa carrière de fonctionnaire de l'Etat.

M. Corneille Baulesch, inspecteur principal de la Sûreté publique, nous reçoit fort courtoisement. Toutefois, il n'est pas en mesure de répondre à mes questions concernant le sort d'Albert Wingert et me conseille de m'adresser au parquet général, où j'arrive vers 20 heures. A ce moment, M. Félix Welter, procureur général d'Etat, sort du Palais de Justice, dont les abords sont gardés par des gendarmes. Nous nous connaissons depuis un quart de siècle. Aussi je n'hésite pas à lui poser la question: «Félix, où est Wingert?» «Cela ne te regarde pas» répond-il d'un ton d'une sècheur toute administrative. La conversation s'annonce mal. J'ai l'impression que le procureur général est fort ennuyé. Tout en essayant vainement de recueillir des informations sur le détenu, je l'accompagne jusqu'à la Place d'Armes. Nous sommes exaspérés tous les deux. Quand je lui dis alors que l'opinion publique a le droit de connaître les raisons de l'incarcération d'un homme considéré comme une espèce de héros national, le procureur général se fâche. Puis, retrouvant son calme, il m'annonce: «Wingert est au secret». Une ordonnance d'interdiction de communiquer avait été rendue par le juge d'instruction.

Je le remercie du renseignement, tout en regrettant qu'il ne m'ait pas, dès le début, donné cette explication. Elle aurait contribué à dissiper mes soupçons concernant l'application de mesures arbitraires prises à l'égard d'un résistant.

J'avais l'intention d'aller de suite à Radio-Luxembourg pour annoncer le maintien en prison d'Albert Wingert, quand on vient me chercher pour assister à la préparation d'une manifestation en sa faveur, prévue pour le lendemain.

La réunion se termine tard. Elle fut décevante et fournit la preuve que l'unité de la Résistance n'était qu'une façade qui masquait de profondes dissensions. Aussi ne fallait-il pas trop compter sur la participation de groupes rivaux pour assurer le succès de la manifestation de solidarité en question. Au moment de me rendre enfin auprès du téléscripneur, une grosse voiture de l'armée américaine s'arrête à ma hauteur. Ses occupants ont vainement fait le tour des principaux hôtels de la ville, tous occupés par les délégués du congrès qui siège à la Chambre des Députés. Pour les aider à trouver des chambres pour la nuit, je prends place dans l'automobile, ceci à condition d'être conduit après à Radio-Luxembourg.

Tout se termine à la satisfaction générale et le jeune lieutenant, qui était au volant de la voiture, me conduit à la Villa Louvigny, où nous arrivons après minuit. Les bureaux de Radio-Luxembourg, dont les émissions se terminent tôt à cette époque, sont fermés. Tou-

tefois, une lumière brille dans la loge du portier. Une soixantaine de mètres nous en séparent: la grille est verrouillée. C'est alors que l'Américain fait hurler ses puissantes sirènes, tout en braquant ses phares sur la loge, d'où un homme finit par sortir en courant. L'officier, d'un ton de commandement sans réplique, lui intime l'ordre d'ouvrir la grille et de nous conduire auprès du téléscripteur. La presse internationale fut ainsi informée que le résistant Wingert, chef d'une organisation patriotique, était maintenu en détention préventive, sous interdiction de communiquer avec des tiers.

A titre de précaution, au cas où il y aurait eu «des pépins», je transmets une nouvelle fois le contenu de mes précédentes dépêches au bureau de Bruxelles de l'AP.

Rudy Stone, mon nouvel ami ¹⁾, à qui j'ai raconté ce qui s'était passé au cours de cette mémorable journée, me ramène rue Schiller. Le lendemain, de bonne heure, on frappe à la porte de ma mansarde. C'est Rudy. Il vient de la part du colonel Alton Miller, chef de la police secrète de l'armée américaine, stationnée en Allemagne, qui m'offre l'hospitalité à Francfort, son quartier général, «en attendant que les choses se tassent à Luxembourg». Comme je ne suis pas trop rassuré sur l'évolution de la situation, déterminée par des politiciens peu scrupuleux, j'accepte l'offre bien intentionnée. Le départ est fixé pour le lendemain, dimanche 4 août, ce qui me laisse le temps d'expédier un compte rendu final sur le congrès de la «Fédération Mondiale des Associations pour les Nations Unies». Ensuite, je fais parvenir à Bruxelles la dépêche suivante :

«Hier soir, après la remise en liberté des officiers arrêtés, les esprits se calmèrent. Mais ce matin, quand on apprit que l'instituteur Albert Wingert, qui a passé quatre ans dans un camp de concentration allemand, se trouvait toujours en prison, des tracts firent leur apparition pour demander sa mise en liberté immédiate et pour annoncer une manifestation de soutien à Luxembourg. Les troupes furent de nouveau consignées, ainsi que la gendarmerie et la police. Toutefois, la manifestation, à laquelle plusieurs milliers de personnes prirent part, se déroula dans le calme. Déportés et rescapés des camps de concentration allemands formèrent la majorité des manifestants. Après des discours prononcés devant l'hôtel de ville de Luxembourg, une pétition fut adressée au juge d'instruction pour lui demander de bien vouloir examiner la possibilité de mettre en liberté provisoire le patriote Albert Wingert, qui symbolise pour le pays entier la résistance du peuple luxembourgeois contre l'oppresser, tout en représentant l'idéal démocratique». Il est

¹⁾ Jusqu'à l'attaque contre Pearl Harbour en décembre 1941, le père de Rudy Stone avait été consul général des Etats-Unis à Berlin.

à noter que les communistes, qui font partie du gouvernement luxembourgeois, avaient donné l'ordre à leurs adhérents de ne pas participer à la manifestation.

A la suite de ces informations, l'AP me demande de rédiger une note sur l'attitude de la presse luxembourgeoise à l'égard des événements. Voici les extraits cités :

D'UNIO'N, quotidien de la Résistance :

«Une chose est certaine. Même s'il y a eu tentative de coup d'Etat, comme les rumeurs veulent nous le faire croire, le gouvernement grand-ducal en portera la responsabilité aux yeux du peuple. On a poussé à bout des Luxembourgeois intègres. Les vrais responsables, ce sont nos ministres qui portent la responsabilité du gâchis incroyable dans lequel le pays se débat politiquement.»

Le même journal attire l'attention sur les brutalités des agents de la police secrète qui ont procédé à l'arrestation des officiers. Il rappelle que la Sûreté luxembourgeoise se compose en partie d'éléments qui ont exercé les fonctions de policier sous l'occupation, en faveur des Allemands. Et le journal de conclure «nous possédons des photographies où nous voyons certains agents de la police secrète en uniforme SS. Ne parviendront-ils donc pas à se débarrasser des méthodes qui leur furent enseignées par la Gestapo?»

ESCHER TAGEBLATT, quotidien socialiste :

«On a dû se rendre compte récemment que l'opinion publique s'est distancée de ses représentants ministériels. Il y a un malaise grave qui inquiète le pays. Ce serait vain et stupide de nier ce fait.»

LUXEMBURGER WORT, quotidien catholique :

Les «conspirateurs», si on peut les appeler ainsi, se plaignent des mesures de clémence appliquées aux collaborateurs et aux traîtres. C'est leur droit.» — Et le journal conservateur de leur conseiller de se servir à l'avenir du bulletin de vote pour opérer des changements dans la conduite des affaires politiques.

ZEITUNG VUM LETZEBURGER VOLLEK, quotidien communiste :

«Sous le titre «Putsch ou provocation» le journal communiste parle d'une manoeuvre de provocation de grand style destinée à attirer une partie de la Résistance dans un piège pour la liquider.»

Pour terminer, je fais partir un dernier message au sujet d'un bruit persistant et largement répandu qui, s'il était fondé, aurait

eu comme conséquence de provoquer des ressentiments anti-américains. Voici le texte de la dépêche :

«Depuis la libération du Grand-Duché un détachement de la «military police» est stationné à Luxembourg. Or, hier et aujourd'hui la rumeur circulait que les autorités grand-ducales avaient demandé à la police de l'armée américaine de les aider dans la répression de troubles éventuels. Cette rumeur prit naissance par le fait que les voitures de la police américaine circulaient en même temps que celles de la police luxembourgeoise, qui avait été renforcée par des détachements venus d'autres régions du pays. Je me suis présenté au quartier général de la police de l'armée américaine où l'on me déclara que les rumeurs en question étaient dénuées de tout fondement. La police américaine n'aurait fait qu'effectuer, à la recherche de déserteurs, ses tournées de routine et pour éviter en même temps des incidents entre des soldats américains et les manifestants.»

Déclarations officielles

Dix jours plus tard, le prétendu coup d'Etat fait l'objet d'un débat à la Chambre des Députés. Au cours de la séance du 13 août 1946, le président du gouvernement d'union nationale, M. Pierre Dupong, déclare: «J'ai été informé, une première fois, il y a déjà au moins six mois, qu'il se préparait un coup de force. Plus tard, des collègues, qui siègent autour de moi, ont de temps en temps parlé de rumeurs à leur connaissance. Tous ceux qui siègent ici à la Chambre ont entendu de pareilles rumeurs et savent de quoi il s'agit. Il y a une quinzaine de jours, des informations beaucoup plus précises ont été portées à ma connaissance. J'ai été informé par des personnes dignes de confiance que dans des réunions secrètes un complot se tramait, qui avait pour objet non seulement de faire disparaître certains membres du Gouvernement, quitte à les relâcher après, mais qu'il avait été décidé également que «datt der 2 oder 3 emgeluegt sollte gin, wann si sollte Widerstand léschten». (Interjection de M. Wirtgen, membre du parti chrétien-social: «Dât sin Hitlermanéeren».)

M. Dupong: Cette information ne disait pas grand-chose, sauf qu'il y avait des gens qui ont eu des réunions secrètes pour préparer un coup de force. Dans chaque pays, il se trouve des gens qui sont prêts à user de la force pour faire prévaloir leurs opinions. Ce qui était plus grave cependant, c'est que j'ai été informé que ces mêmes personnes ont approché des officiers pour avoir la coopération d'une partie de la Force Armée ou des forces de police. Un

troisième point, qui est plus grave, c'est que ces gens cherchaient à avoir, par nos officiers, des réserves de munition que nous possédons à la caserne. Ces faits ayant été caractérisés, tels qu'ils s'étaient produits, à les supposer établis, constituaient déjà par eux-mêmes un crime. (Interjection de M. Wolter, membre du groupement patriotique et démocratique: «C'était un commencement de sédition».)

M. Dupong: C'était un essai de suborner des officiers, de leur faire trahir leur devoir, c'était un crime défini par le code pénal. (Très juste! sur divers bancs.) Ce que nous avons découvert en fin de compte dans cette affaire, c'est un élan de l'esprit fasciste (sic). (Très bien! sur tous les bancs, de la part des députés chrétiens-sociaux, communistes, libéraux et socialistes.) Une autre considération, qui pèse davantage, c'est que cette affaire a été accompagnée d'un orchestre de publicité dans la presse internationale qui nous a causé le plus grand dommage. (Très juste! sur tous les bancs.)

M. Schaffner (groupement patriotique et démocratique): C'est ce qu'il y a de plus néfaste dans cette affaire.

M. Dupong: Ce qu'il y a de plus triste, c'est que nous savons que ces nouvelles ont des Luxembourgeois comme auteurs.

M. Schiltges (parti chrétien-social): C'est honteux.

M. Dupong: L'ASSOCIATED PRESS a publié un premier télégramme où il est parlé de révolution, de complot¹⁾. Nos amis d'Amérique, d'Angleterre, ceux qui regrettent que le Luxembourg, qu'ils savaient si démocratique a vu pareille chose, qu'est-ce qu'ils pensent? Qu'est-ce qu'ils pensent à un moment où nous avons besoin du crédit du monde entier, où nous vivons du crédit du monde? Un petit pays comme nous ne peut pas vivre sans ce crédit. (Très juste! sur tous les bancs.)

M. Schaffner: Est-ce qu'on ne pourrait pas traduire en justice l'auteur de la nouvelle?

M. Dupong: L'instruction suivra son cours et si nous pouvons mettre la main sur les coupables, ils seront poursuivis pour diffamation et pour subornation d'officiers. En tout cas, la justice suivra son cours. (Très bien! sur tous les bancs.) Je ne voudrais pas dramatiser, mais je ne veux pas minimiser non plus. Il y avait un esprit du mal, le monde croyait l'avoir vaincu et il s'est révélé un danger potentiel que nous devons combattre avec tous les moyens à notre disposition. Il y a quelques personnes exaspérées ou illuminées, d'autres qui ne sont pas au courant, mais il y en a aussi d'autres, qui ne sont pas devant le forum, celles-là, qui ne sont pas fidèles à

¹⁾ Il est à noter que je n'ai pas utilisé, dans mes dépêches, ni le terme «révolution», ni l'expression «complot».

l'esprit luxembourgeois. C'est beaucoup plus grave. Ce sont ces personnes-là qui attisent le mécontentement dans le pays.»

La lecture de ce passage de la séance du 13 août 1946 suscite, trente-trois ans après, une série de remarques. Comment expliquer l'absence totale d'esprit critique des élus du peuple? La formule d'union nationale ne les autorisait-elle pas à s'exprimer librement? Est-ce que l'opposition, sauvegarde de tout régime parlementaire, était inexistante? Pourquoi les députés ont-ils permis à M. Dupong de les traiter comme des imbéciles? Ou auraient-ils eu peur des conditions particulières d'une époque aux aspects troubles, marquée par des abus divers, policiers et autres?

Quoi qu'il en soit, personne n'a protesté quand M. Dupong a jeté la suspicion sur des patriotes à l'abri de tout reproche qui, contrairement à certains membres du gouvernement d'exil, n'ont jamais douté de la victoire finale des Alliés¹⁾. Personne n'a protesté quand il a lancé des accusations non fondées contre des militaires qui n'avaient commis ni crime ni délit. Personne n'a protesté contre l'infâme dénonciation à l'égard de ceux «qui ne sont pas fidèles à l'esprit luxembourgeois», perfide insinuation destinée à les faire exclure de la communauté nationale et à les exposer au mépris public.

Pourquoi cette effarante veulerie de l'assemblée législative, chargée de contrôler le pouvoir exécutif et de signaler les abus dont il pourrait se rendre coupable? Qui avait mis un boeuf sur la langue des députés?

Après l'intervention Dupong, les députés Fohrmann, Useldinger, Hentgen et Hamilius prirent la parole.

M. Jean Fohrmann (socialiste) critiqua le pouvoir exécutif pour avoir négligé d'informer l'opinion publique au sujet des événements du 2 août, omission qui a fait naître les rumeurs les plus invraisemblables. «J'ai l'impression que certains milieux ont, à dessein, exa-

¹⁾ Dans son livre «Joseph Bech, un homme dans son siècle», le professeur Trausch rappelle qu'une délégation parlementaire luxembourgeoise s'apprêtait, en 1940, à faire une démarche auprès de la Grande-Duchesse Charlotte, réfugiée au Portugal, pour réclamer son retour. «La Grande-Duchesse est dans l'embarras», écrit Trausch. «Son instinct lui déconseille le retour dans un pays sous la botte nazie. Elle ne trouve guère d'appui du côté de son gouvernement, car il est divisé sur la question: P. Dupong penche «dans la direction du voeu exprimé par le Parlement», c'est-à-dire le retour, «tandis que M. Bech est plus réticent», voilà ce qui ressort d'un rapport d'un diplomate hollandais auquel la Souveraine avait demandé conseil (14 juillet 1940). L'envoi de cette délégation n'a finalement pas eu lieu, l'occupant s'y est opposé.»

géré l'importance d'une affaire qui avait son aspect romantique, mais qui était inoffensive¹⁾.

M. Arthur Useldinger (communiste) préconisa la surveillance, par le gouvernement d'union nationale, des agences de presse étrangères, mesure qui risquait de mettre en cause, par la censure, la liberté d'expression.

M. Aloyse Hentgen (chrétien-social) proposa à la Chambre, sans attendre le résultat de l'instruction en cours, «de prononcer une condamnation morale des fauteurs de trouble» du 2 août.

M. Emile Hamilius (groupement patriotique et démocratique) rappela que l'arrestation des officiers devait reposer sur des raisons graves. Le fait qu'ils furent tous relâchés après quelques heures de détention seulement, semble prouver que les raisons invoquées n'étaient pas sérieuses.

Au cours de cette séance, consacrée au «prétendu coup d'Etat», qui remplit 27 pages du compte rendu de la Chambre des Députés, M. Bech n'a pas ouvert la bouche. Aurait-il eu mauvaise conscience? Déjà à l'époque, j'avais entendu dire qu'il n'était pas étranger aux arrestations du 2 août. Grâce au mémoire de M. John Blaschette, intitulé «La relance de la vie politique au Grand-Duché de Luxembourg, après la Deuxième Guerre Mondiale», qui comporte un chapitre consacré au soi-disant «putsch», de 1946, la question est redevenue d'actualité. Paul Cerf, dans le «tageblatt» du 3 mars 1979, a reproduit des passages du mémoire et pose la question «Qu'en est-il réellement?» (du prétendu coup d'Etat). Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

«Blaschette se montre très prudent. A le lire entre les lignes, ce putsch, ou plutôt cette tentative de putsch, aurai été plutôt

¹⁾ Le «Tageblatt» fut le seul journal luxembourgeois qui publia, le 2 août 1946, sous le titre «Putschversuch», une information précise concernant le prétendu coup d'Etat. (7 lignes) «Wie wir vernehmen, sind im Lauf der Nacht einige Verhaftungen vorgenommen worden. Dieselben sollen im Zusammenhang stehen mit einem Versuch, der die gewaltsame Beseitigung der Regierung zum Zweck hatte. Einzelheiten stehen noch aus.» Ce n'est que le lendemain, le 3 août, alors que les officiers arrêtés étaient déjà libérés depuis la veille, que parut un communiqué du ministère de la Justice libellé comme suit: «Im Zusammenhang mit angeblichen Vorbereitungen eines bewaffneten Putsches wurden am 2. August verschiedene Personen dem Untersuchungsrichter vorgeführt. Über das Bestreben und die eventuellen Ausmaße des Putsches sind die Erhebungen noch nicht abgeschlossen. Zur Richtigstellung von wilden Gerüchten und Übertreibungen erklärt das Justizministerium, daß die gerichtliche Untersuchung mit der größtmöglichen Beschleunigung durchgeführt wird, und keine der vorgeführten Personen auch nur eine Minute länger von den Untersuchungsbehörden zurückgehalten wird, als die zu tätigen Erhebungen dies unbedingt erfordern.»

une sorte de coup monté par le ministre Bech qui, profitant du climat d'insatisfaction régnant dans certains milieux, notamment parmi les officiers, aurait réglé certains comptes avec ces derniers. Toute l'histoire reposerait sur une lettre de dénonciation de Bech au parquet, lettre qui n'a jamais été retrouvée.»

Pour terminer ces considérations sur le prétendu coup d'Etat, Paul Cerf cite une phrase des conclusions de John Blaschette ¹⁾ :

«Le putsch n'est putsch que de nom, puisque les forces armées n'ont pas été impliquées.»

Tout comme la lettre de M. Bech s'est mystérieusement volatilisée, dès les premiers jours de l'instruction, le dossier lui-même reste introuvable.

A défaut des pièces du dossier, il est malaisé de présenter tous les détails de l'affaire. Toutefois, les témoignages des survivants ont permis de reconstituer le déroulement des événements.

L'analyse critique des déclarations ministérielles faites le 13 août 1946 à la Chambre des Députés a contribué également à compléter le tableau. En séance publique, M. Dupong a révélé qu'il «a été informé par des personnes dignes de confiance que, dans des réunions secrètes, un complot se tramait». Qui étaient ces personnes? Quel intérêt avaient-elles de colporter des rumeurs apparemment dénuées de tout fondement?

Qui est visé par la déclaration du ministre de la Justice Bodson: «La Sûreté publique alertée enquêta et, à la suite d'une communication faite à Monsieur le Ministre d'Etat par une personne de confiance, fit rapport au parquet, qui ordonna les devoirs prescrits par la loi pénale.»

L'enquêteur de la Sûreté n'était autre que l'inspecteur Victor, qui s'était déjà distingué dans des affaires qui, de nos jours encore, font l'objet de controverses, comme celles de Jules Jacoby ou de «Monsieur Pierre». Son rapport, selon certains, fut un ramassis de ragots. Dans ces conditions, la mise en liberté des accusés, par le juge d'instruction Delaporte, était motivée par le manque de preuves. D'autre part, l'enquête Victor paraît avoir impressionné M. Bech. C'est lui qui aurait dénoncé, dans une lettre adressée au procureur général, «le complot».

Pour compléter ses informations, M. John Blaschette avait interviewé M. Victor Bodson, membre du Gouvernement lors du prétendu coup d'Etat. Au moment des événements du 2 août 1946, l'ancien ministre de la Justice se trouvait à l'étranger. De retour

¹⁾ Blaschette est un jeune historien luxembourgeois. Il a été nommé récemment, à Bruxelles, secrétaire général adjoint du Forum de la Jeunesse des Communautés Européennes.

à Luxembourg, il convoqua d'urgence M. Félix Welter, procureur général d'Etat, pour lui demander des explications.

Voici des extraits du dialogue Blaschette-Bodson :

Blaschette: Pourquoi les officiers ont-ils été arrêtés?

Bodson: Welter s'était affolé.

Blaschette: Je crois être en possession de preuves suffisantes pour affirmer que les officiers arrêtés n'avaient rien à voir avec le prétendu putsch.

Bodson: Ce n'était pas un putsch. S'il y avait eu un putsch, les quatre officiers en question l'auraient fait (hätten dé véer e gemäch). Mais ils ont tenu des propos stupides et ces propos (dât dommt Geschwätzt) ont été rapportés. Alors Welter a discuté avec Bech, quand j'étais à l'étranger et Bech a dit alors à Welter de les faire arrêter (mé da setzt se emôl an).

Blaschette: Je sais qu'en fin de compte, ces garçons furent arrêtés à la suite d'une lettre de Bech.

Au cours de la conversation, M. Blaschette a rappelé à M. Bodson sa promesse, donnée le 13 août à la Chambre des Députés, de procéder à une enquête sur le prétendu coup d'Etat et de publier, à ce sujet, un rapport qui n'est jamais venu ¹⁾.

Bodson: Il n'est jamais venu. Je n'ai jamais attribué de l'importance à cette affaire.

Voici comment l'ancien ministre de la Justice s'est exprimé, à la Chambre des Députés, le 13 août 1946 :

«L'affaire, puisqu'il s'agit d'une telle, affaire qui mérite à peine le terme de complot ou de conspiration, je vais vous la présenter, réduite à sa plus simple expression. Je vous en dirai les éléments, car l'enquête n'étant pas close, une réserve que vous apprécierez, s'impose au ministre de la Justice. Au cours des dernières semaines, de vagues mais persistantes rumeurs circulaient dans le pays, présageant des changements gouvernementaux. La nouvelle de démissions, voire de décès de personnes heureusement bien portantes fut colportée, de mystérieuses annonces d'un coup d'Etat imminent perçaient en maints endroits.

Gardien de l'ordre public et de la tranquillité, le Gouvernement signala cet état de choses à la vigilance des parquets. La Sécurité publique alertée, enquête et, à la suite d'une communication faite à Monsieur le Ministre d'Etat par une personne de con-

¹⁾ Lors de la séance de la Chambre du 13 août, M. Dupong aussi avait déclaré: «Dès que le résultat (de l'enquête) sera définitif, il sera porté à la connaissance du pays.» Il en fut comme des comptes du gouvernement d'exil — on les attend toujours.

fiance, fit rapport au parquet, qui ordonna les devoirs prescrits par la loi pénale. L'instruction est encore en cours et je m'abstien-drai d'entrer dans les détails. Cependant, quelques remarques s'imposent. Il y a un inculpé, mais il y a certaines personnes, dont le rôle reste à définir. Quand il est avéré qu'il y a crime ou délit, des poursuites seront engagées.»

Je laisserai au lecteur avisé le soin d'analyser cette déclaration d'un remarquable clair-obscur. Toutefois il y a lieu de rappeler le mécanisme de la procédure appliquée dans l'affaire du prétendu coup d'Etat. La Sûreté publique rassembla les éléments d'information. Ensuite, le rapport, rédigé par le policier Wictor, fut transmis au parquet du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, qui adressa au juge d'instruction une réquisition d'instruire et, le cas échéant, de décerner un mandat d'amener.

Suivant la réquisition du parquet, le juge d'instruction inculpa les personnes amenées et les invita à présenter leurs moyens de défense. Comme les indices de culpabilité recueillis ne lui paraissaient pas suffisants pour signer un mandat de dépôt, il ordonna la mise en liberté immédiate des officiers Jüttel, Krieps et Winter. L'ordonnance de non-lieu fut rendue plus tard par la Chambre du Conseil.

Quant au major Rudy Ensich, son élargissement eut lieu quelques heures seulement après la mise en liberté de ses compagnons d'armes. Albert Wingert, fort accablé par le rapport Wictor, fut retenu en prison pendant une dizaine de jours. La tâche du juge d'instruction semble avoir été ardue pour démêler le vrai du faux des témoignages retenus par l'enquête d'un policier contesté¹⁾.

Il résulte de ce qui précède qu'il n'y avait pas un seul et unique inculpé, mais que ceux qui avaient été l'objet d'un mandat d'amener furent tous inculpés.

De deux choses l'une. Ou bien il y eut une tentative de coup d'Etat ou bien il s'agissait d'une «affaire montée». Quoi qu'il en soit, des Luxembourgeois, au passé irréprochable, ont été privés de leur liberté dans des conditions humiliantes. Parmi les inculpés il y en eut quatre qui avaient combattu sous l'uniforme allié: Jüttel et Winter, dans le cadre de l'armée belge, Krieps comme membre du service de renseignement britannique, Ensich comme officier de la Légion Etrangère française. D'après M. Dupong, «c'était une

¹⁾ On se rappelle que «Monsieur Pierre», qui avait été nommé en septembre 1944 chef de la Sûreté luxembourgeoise, fut condamné, à Bruxelles, le 30 janvier 1948, à trois ans d'emprisonnement. Quand Wictor se présenta comme témoin à décharge de son ami, le président du tribunal militaire le récusa «pour avoir servi, sous l'occupation, dans la police allemande.»

honte» d'avoir porté la nouvelle de leur arrestation à la connaissance des pays concernés, dont ils avaient porté les armes.

La véritable honte, c'était le fait de leur arrestation. Le gouvernement Dupong s'imaginait-il de pouvoir soumettre impunément à la détention des citoyens gênants? Était-il vraiment persuadé qu'aucun journaliste n'oserait dénoncer le scandale? Ou ignorait-il que la mission d'un correspondant de presse consiste à assurer l'information de ses lecteurs, même de ceux qui se trouvent en dehors des limites étroites de notre territoire national?

Dupong se plaint que la nouvelle des arrestations du 2 août 1946, transmise par l'ASSOCIATED PRESS à des milliers de journaux du monde entier, «a causé le plus grand dommage».

Ce n'est pas l'agence de presse américaine qui, par la diffusion d'un fait, a causé du tort au Grand-Duché. La responsabilité en incombe au gouvernement Dupong, dont le comportement critiquable est à la base de la mauvaise impression créée à l'étranger par les événements du 2 août. Si le gouvernement n'avait pas fait procéder à des arrestations inconsidérées, l'agence de presse américaine n'aurait pas eu la possibilité d'en parler . . .

A ce sujet, il me plaît de rappeler que la publicité est la sauvegarde des peuples — et de citoyens menacés par ceux qui ne respectent pas les droits de l'homme. Cette maxime fut confirmée, le 2 août 1946, quand l'ASSOCIATED PRESS porta les agissements des autorités luxembourgeoises à la connaissance des journaux du monde entier. A la stupéfaction de M. Bech, un déluge de télégrammes, qui ne contenaient pas toujours des félicitations, s'abattit sur son bureau des Affaires étrangères ¹⁾.

Pour percer le mystère du prétendu putsch, M. John Blaschette ne s'est pas contenté d'interviewer M. Bodson. Il a recueilli également le témoignage du colonel Robert Winter, dont la déposition n'est pas en contradiction «avec d'autres déclarations», dont celle de l'ancien ministre de la Justice, M. Eugène Schaus ²⁾. D'après celui-ci, «les officiers arrêtés étaient gênants pour M. Bech. Le prétendu putsch avait pour but de les discréditer aux yeux de l'opinion publique. Aucun d'eux n'était impliqué dans une tentative de coup d'État.»

¹⁾ Amnesty International n'existait pas encore en 1946. De nos jours, cette organisation de sauvegarde des droits de l'homme emploie la même méthode à l'égard des gouvernements qui défient la légalité. Beaucoup de prisonniers doivent leur élargissement aux télégrammes de protestation envoyés par les sections d'Amnesty International.

²⁾ Eugène Schaus avait remplacé, début 1947, le ministre de la Justice Bodson, ce qui lui permit de prendre connaissance des dossiers de la Sûreté publique.

En d'autres termes, les officiers Ensch, Jüttel, Kriepts et Winter furent victimes d'une machination politique.

«Toute cette affaire nous paraît pour le moins bizarre» écrit M. Blaschette. «En analysant les témoignages des militaires arrêtés», dit-il «plusieurs points communs s'en dégagent :

- Tous sont des officiers ayant séjourné en Angleterre
- Tous ont témoigné contre le Gouvernement dans le procès Gomand/Indépendant - Bodson¹⁾
- Emile Kriepts surtout portait des accusations très graves contre le Gouvernement
- J. Bech avait demandé à R. Winter, lorsque celui-ci faisait encore partie de la «Brigade Piron», de revenir au Luxembourg pour participer à la réorganisation des forces policières. Le lieutenant Winter avait refusé cette offre²⁾.

Et John Blaschette d'enchaîner :

«Ces remarques nous paraissent importantes, car l'arrestation des quatre officiers repose uniquement sur une lettre dénonçant les officiers comme putschistes. Dans cette lettre, datant d'avant le putsch, J. Bech écrit qu'un renversement de régime était projeté, que le siège de la conspiration se trouvait dans un bistrot «am Grond oder am Paafendall»³⁾ et que les conjurés ayant pris part à la réunion préparant la conspiration avaient déclaré :

-
- 1) Après la libération du Grand-Duché, les ministres Bech, Bodson et Dupong déposèrent plainte contre Jean-Raymond Dupont et Léon Thoss, deux volontaires de la «Brigade Piron». Norbert Gomand, directeur de l'hebdomadaire «L'Indépendant», fut également cité en justice. Ils avaient reproché à MM. Bech, Bodson et Dupong de ne pas avoir aidé les jeunes résistants, désireux de combattre l'ennemi, à rejoindre la Grande-Bretagne. Comme un certain nombre de ces patriotes non-assistés perdirent la vie, les accusés rendirent le gouvernement d'exil responsable de leur mort. Ce procès-monstre, qui s'étendait sur une longue période, est communément appelé «procès Gomand».
 - 2) Il avait appris que les troupes américaines refuseraient, au cas où le gouvernement grand-ducal le leur demanderait, d'intervenir contre les manifestants luxembourgeois. Dans ces conditions, on comprend le refus de Winter — et de ses camarades de la Brigade Piron — d'ouvrir le feu, le cas échéant, contre leurs propres compatriotes. De plus, ils s'étaient engagés pour la durée de la guerre et leur départ aurait affaibli l'unité belge à un moment où l'armée allemande continuait à se battre farouchement.
 - 3) On remarquera l'intention de M. Bech, pour qui certains faubourgs de la ville ne semblaient pas être des lieux de fréquentation recommandables, de jeter la suspicion sur ceux qui en apprécient les charmes.

«Wann et lass geet, da wösse mer jo, datt mer op dé Offizéeren, dé am Krich an England waren, datt mer op dé können zélen¹⁾.»

D'après M. Blaschette, la lettre de M. Bech «qui figurait au dossier de Robert Winter, selon les attestations de celui-ci, disparaîtra sans laisser de trace.»

Dans un article intitulé «De Bech Putsch», publié le 19 septembre 1946 par «L'Indépendant», il est question de la même lettre, adressée au parquet. Après avoir présenté ses excuses à M. Dupong, suspecté par l'hebdomadaire d'avoir monté de toutes pièces le putsch en question, «L'Indépendant» écrit :

«Dann aber erfuhren wir nach und nach die wahren Hintergründe. Dieser «Putsch» war keineswegs improvisiert, sondern sorgfältig einstudiert. Diese Tatsache allein führte uns auf eine andere Fährte, die des Joseph Bech. Nur er versteht es, eine Sache fein einzufädeln. Diesmal tat er es durch einen Brief an die Staatsanwaltschaft.»

Notons en passant que M. Bech n'a pas démenti l'information de «L'Indépendant» — ni d'ailleurs le parquet non plus.

Les survivants

Pour ceux qui accusent Enschedé, Jüttel, Krieps et Winter d'avoir été mêlés à une tentative de coup d'Etat, sans apporter la moindre des preuves à leurs assertions, il y a lieu de citer les témoignages des officiers survivants.

Qui étaient ces jeunes gens qui furent arrêtés à l'aube du 2 août 1946? Avant de reproduire leurs dépositions, il y a lieu d'évoquer les conditions dans lesquelles ils ont quitté le Grand-Duché.

Jeune étudiant, Jean Jüttel, dit Butz, quitta Diekirch, sa ville natale, le 28 août 1941, pour offrir ses services aux Alliés. Ses compagnons de route, Louis Jacoby, dit Stripp, de Wormeldange, Félix Lux (†) et Aloyse Schiltz, tous les deux d'Ettelbruck, étaient animés des mêmes intentions.

Retenu en France pendant 18 mois, dans des conditions souvent pénibles, Jüttel réussit enfin, sans argent ni passeur, après une première tentative infructueuse, à traverser les Pyrénées. Dans la région de Figueras, il fut arrêté par la police espagnole, qui l'emprisonna pendant deux semaines, avant de l'interner au camp de Miranda de Ebro, où il avait été conduit, enchaîné à des compagnons d'infortune.

¹⁾ Au moment d'entrer en action, nous savons que nous pourrions compter sur les officiers qui, pendant la guerre, se trouvaient en Grande-Bretagne.

Libéré avec d'autres évadés luxembourgeois, après un séjour prolongé dans le sinistre camp franquiste, Jüttel arriva finalement en Grande-Bretagne¹⁾. A l'OCTU (Officer Cadet Training Unit) il suivait les cours d'entraînement militaire, avant d'être versé, comme aspirant, dans la «Luxembourg Battery» de la Brigade Piron. Dès le premier jour, il participa à la campagne de cette formation belgo-luxembourgeoise, qui a contribué à libérer des territoires français et néerlandais. A la suite de la capitulation de l'armée allemande, le 8 mai 1945, il quitta la Brigade Piron et fut nommé officier de la nouvelle armée luxembourgeoise.

Très affecté par l'injustice, dont il avait été la victime, Jean Jüttel abandonna la carrière militaire et s'exila au Congo, où une grave maladie a failli mettre fin à ses jours.

*

Désireux de s'engager dans une armée alliée, Robert Winter²⁾ se mit en route le 19 juin 1941, ensemble avec Romain Croisé, Félix Peters (†), Antoine et Jean (†) Neven, tous originaire de Diekirch. A l'exception de Croisé, tous réussirent, par des itinéraires différents, à passer en Grande-Bretagne, ceci après un long et périlleux voyage, effectué sans argent ni papiers. Très souvent, les évadés souffrirent de la faim et du froid.

Robert Winter avait voulu se consacrer au professorat. Mais l'occupant ne lui permit pas de faire ses études en France ou en Belgique. Dans ces conditions, il se fit inscrire d'abord à l'université d'Innsbruck, puis à celle de Bonn. Il en fut brutalement chassé à la suite de son refus d'adhérer à la «Volksdeutsche Bewegung» (VDB). Peu après son retour à Diekirch, Winter fit le saut dans l'inconnu. Son odyssée de deux ans, à travers la Belgique, la France et les prisons d'Espagne, fut celle de la plupart des évadés luxembourgeois.

En Angleterre, Winter a suivi, avec ses amis Jüttel et Jacoby, les cours de l'OCTU. Volontaire de la Brigade Piron, il s'est distingué, lors des combats en Europe, au bureau de tir de la «Luxembourg Battery». Transféré, après la capitulation allemande, à la nouvelle armée du Grand-Duché, le colonel Winter fut nommé chef d'état-major en 1959. Le 22 janvier 1966, sur l'intervention de M. Marcel Fischbach, ministre de la Force publique, «l'emploi de chef d'état-major de l'armée» lui fut retiré, «après délibération du Gou-

¹⁾ A cette époque, l'occupant avait déjà pris des mesures contre les parents de Jüttel. Ils furent déportés, le 18 septembre 1942, au camp de Leubus.

²⁾ Comme ceux de Jüttel, les parents de Winter furent déportés à la suite du départ de leur fils.

vernement» composé d'une coalition du parti chrétien-social et du parti ouvrier.

Par un arrêt du 22 février 1967, le Conseil d'Etat annula la décision du Gouvernement, qui avait démis le colonel Winter de ses fonctions de chef d'état-major. L'annulation eut lieu tant pour «vice de forme» que pour «détournement de pouvoir».

Malgré l'arrêt du Conseil d'Etat, Robert Winter ne fut pas réintégré dans ses fonctions et l'affaire, aux aspects politiques sordides, prit une tournure de plus en plus déplaisante. Le tout se termina par une crise gouvernementale. Fischbach fut remplacé par Grégoire et l'armée des conscrits par le volontariat. C'est ainsi que les combines partisans produisent parfois des effets inattendus.

*

Quant à Emile Krieeps, il a quitté le pays en septembre 1942. Voici comment Guy Weber décrit ses aventures dans «Evadés — Voyageurs sans passeport», livre paru à Bruxelles, aux Editions Louis Musin :

«Parti de Differdange, sa ville natale, où son réseau disposait d'une filière d'évasion, Krieeps arriva sans encombre en France. Au moment de l'occupation de la Zone Libre, il se rendit de Marseille à Ax-les-Thermes, dans les Pyrénées, accompagné de François Grevels, un jeune Luxembourgeois originaire de Dommeldange. Ensemble, ils tenteront, par l'Espagne et le Portugal, d'arriver en Grande-Bretagne.

Sans guide, sans équipement et sans vêtements appropriés, les Luxembourgeois se mirent en route le 18 novembre 1942. Au début, tout allait bien. Le troisième jour, cependant, après une ascension très pénible du Cirque de Pessous, ils faillirent se perdre dans la neige.

Après un court repos dans une ferme de montagne, ils partirent en direction des hauteurs désertes de la Sierra del Cadi. Vers midi, ils se trouvèrent à environ 150 mètres du sommet de cette importante chaîne de montagnes. La pente était tellement raide qu'ils furent obligés de couper, avec un couteau à cran d'arrêt, des marches dans la couche de glace qui recouvrait la neige. Perdant patience et transi de froid, François Grevels essaya de contourner l'obstacle. En zigzaguant, il s'élança vers la hauteur. Arrivé près du sommet, Emile Krieeps le vit basculer et glisser, en poussant des hurlements désespérés, vers

une partie rocheuse de la montagne. Quand il réussit enfin à le rejoindre, son camarade avait cessé de vivre, le corps affreusement mutilé par les aspérités du rocher contre lequel il avait été projeté à la fin d'une chute vertigineuse.

Krieeps se trouva placé devant un dilemme. Fallait-il descendre dans la vallée pour signaler l'accident aux autorités espagnoles, qui ne manqueraient pas de l'arrêter, ou fallait-il continuer seul le voyage? Au cas où il périrait à son tour, en cours de route, la mère de son ami, veuve depuis de longues années, n'apprendait jamais les circonstances de la mort de son fils, surtout que le corps, recouvert de neige et de glace, risquait de ne pas être découvert.

Descendant d'une hauteur d'environ trois mille mètres, Emile arriva huit heures après, les mains gelées et gonflées, dans un village situé au sud de Martinet. Le lendemain, sous escorte policière, il remonta chercher le corps de François Grevels, qui fut enterré le 26 novembre à Montella, sans que les autorités franquistes lui aient permis d'assister à l'inhumation de son malheureux compatriote.

Successivement emprisonné à Martinet, Seo de Urgel et Lerida, Krieeps fut finalement transféré au camp de Miranda, d'où il fut libéré le 21 mars 1943, pour être placé en résidence surveillée à Madrid. Le premier juin, avec un groupe de trente résistants, il faussa compagnie à la police espagnole.»

Emile Krieeps est le seul Luxembourgeois qui, après avoir été emprisonné en Allemagne, soit parvenu à s'évader du territoire occupé pour rejoindre les forces alliées en Grande-Bretagne.

Témoignage Jüttel

Voici comment Jean Jüttel relate les événements du 2 août 1946 qui, après 33 ans, sont restés gravés dans sa mémoire.

«Lieutenant de l'armée luxembourgeoise, je me suis rendu le 1er août 1946 à Bitbourg. De retour le lendemain, je fus arrêté par des membres de la Sûreté publique. Ils m'attendaient dans le bureau du chef d'état-major, le colonel Aloyse Jacoby, par qui j'avais été convoqué. De la caserne du Saint-Esprit, je fus conduit à mon logement, à Luxembourg, où la Sûreté se livra à une perquisition minutieuse. Transporté à Diekirch, on me fit assister à la fouille systématique du domicile de mes parents. Je fus ensuite écroué à la gendarmerie de Capellen.

Ramené à Luxembourg — toujours sous escorte — pour comparaître devant le juge d'instruction, j'ai subi l'interrogatoire suivant :

Question: Connaissez-vous Monsieur Albert Wingert?

Réponse: Non. Je n'ai jamais entendu parler de lui et je ne l'ai jamais vu.

Question: Que faisiez-vous hier à la caserne de Bitbourg?

Réponse: Chargé du service social à l'état-major, j'avais organisé un match de football entre les équipes du 2e bataillon, stationné à Bitbourg et de la garde grand-ducale. C'est comme spectateur que j'assistai à la rencontre.

Question: Avez-vous réquisitionné des armes supplémentaires pour le 2e bataillon?

Réponse: N'ayant pas saisi le sens de la question, j'ai demandé des précisions au juge d'instruction. Je compris alors qu'il s'agissait d'un malentendu susceptible de donner lieu à des conclusions erronées. En voici l'explication: l'état-major avait décidé, quelques mois plus tôt, de créer, au 2e bataillon, un centre d'instruction pour sous-officiers. Comme chef de la section «Training and Planning», je reçus l'ordre de réquisitionner *un* exemplaire des armes légères utilisées par l'infanterie. Il s'agissait du matériel didactique indispensable à l'équipement du centre d'instruction prévu.

Question: Est-ce que le lieutenant Krieps a distribué des pistolets à Bitbourg?

Réponse: Oui, sur ordre du chef d'état-major, ces armes étaient destinées à des officiers récemment détachés à Bitbourg. Le lieutenant Krieps a profité du déplacement d'hier pour les remettre au 2e bataillon.»

Témoignage Winter

Arrêté par la Sûreté publique dans les mêmes conditions que son camarade Jüttel, le lieutenant Winter fut écroué à la gendarmerie de Mersch. Devant le juge d'instruction, il a répondu ce qui suit :

Question: Connaissez-vous Monsieur Albert Wingert?

Réponse: Non seulement je ne le connais pas, mais j'ignore jusqu'à l'existence de ce nom.

Question: Connaissez-vous le «Café du Pont» qui se trouve au Grund?

Réponse: Je ne connais pas cet établissement et je n'ai jamais fréquenté un café situé au Grund.

Question: Est-il vrai que vous avez passé une commande d'armes à l'état-major de l'armée?

Réponse: En ma qualité de commandant en second du 2^e bataillon j'avais proposé à mon chef de réclamer un certain nombre d'armes pour un cours d'instruction de sous-officiers. Le commandant de bataillon approuva la proposition et passa la commande en question.

Question: Que savez-vous d'une tentative de putsch?

Réponse: Rien.

A la suite de cet entretien, le lieutenant Winter fut immédiatement libéré par le juge d'instruction.

«Par l'intermédiaire de M. Henri Thillen, greffier au palais de justice à Luxembourg, qui était un ami de mon père, greffier à Diekirch», écrit Robert Winter, «je fus autorisé à prendre connaissance de mon dossier. J'ai eu l'occasion de le lire en toute tranquillité. Ce dossier contenait une lettre du ministre Bech, dans laquelle il disait notamment que, s'il y avait une tentative de putsch, il était à supposer que les officiers, rentrés de Grande-Bretagne, participeraient à cette tentative.»

Lorsque John Blaschette a longuement interviewé Winter, celui-ci déclara que le colonel Jacoby, chef d'état-major de l'armée, lui avait interdit l'accès de la caserne de Bitbourg, ainsi que le port de l'uniforme. Cet état de choses dura des mois, malgré l'absence de toute preuve contre Winter et l'ordonnance de non-lieu prononcée en sa faveur.

Témoignage Krieps

«Trente-trois ans après les événements du 2 août 1946, des porte-parole de divers partis politiques se plaisent à me calomnier comme «putschiste».

Avant de prendre position à l'égard de cette accusation, destinée à ternir ma réputation, je rappellerai certains faits.

Dès le début de l'occupation du Grand-Duché, j'ai constitué, avec mon ami Josy Goerres, de Differdange, un groupe de résistants qui prit plus tard le nom de «Patriotes Indépendants» (PIMEN). Au cours de mes activités clandestines, je devins également membre du réseau de renseignement français «Famille Martin» créé par Gauthier Hamber, dont le poste de commandement se trouvait à Marseille. Arrêté par la Gestapo, qui avait mis fin à ma carrière éphémère d'instituteur, je fus interné au camp de concentration de Hinzert le 21 novembre 1941. Libéré six mois plus tard, à l'âge de 22 ans, j'ai pris la décision de m'évader du Grand-Duché pour aller combattre aux côtés des Anglais. Arrivé fin juin 1943 en Grande-Bretagne, après un internement de quatre mois en

Espagne au camp de Miranda de Ebro, je fus parachuté en Belgique le 4 juillet 1944 comme agent de renseignement allié.

Ce rappel sommaire de mon passé, au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, devrait me mettre à l'abri de tout reproche¹⁾, ainsi que ma famille, dont l'attitude patriotique fut exemplaire. Elle ne céda jamais à l'occupant. Mon frère Albert a souffert près de trois ans dans des bagnes d'Outre-Moselle, et ma mère fut enfermée à la prison du Grund. Quant à ma soeur Marguerite, dite «Grédy», elle réussit, avec son mari, à se cacher à Differdange, évitant ainsi l'arrestation décidée par la Gestapo. Nos biens furent confisqués.

En avril 1945, à la demande de S.A.R. le Prince de Luxembourg et du major Konsbruck, je me suis engagé à la nouvelle armée luxembourgeoise. Affecté à l'état-major, je fus nommé G 1, c'est-à-dire chef du bureau chargé des affaires du personnel et des finances. Au cours du mois de février 1946, après une réorganisation effectuée par le colonel Aloyse Jacoby, je fus nommé chef du service de l'intendance qui comprenait, à l'époque, également le matériel d'armement et de transmission.

Dès avril 1945, les rares officiers disponibles devaient préparer le recrutement de quelque 2500 soldats et pourvoir à leur encadrement, de même qu'à leur entraînement. Ainsi fut-il possible de faire occuper, par le 2e bataillon renforcé, le Kreis Bitburg, tandis que trois compagnies du 1er bataillon occupèrent une bande de territoire du Kreis Saarburg qui s'étendait le long de la Moselle, de Tawern à Perl.

A part le procès Gomand, où je fus cité, en mai 1946, comme premier témoin de la défense, mon travail d'officier d'active me laissait peu de temps pour d'autres activités, sauf le tennis de table et le golf.

Le 25 juin 1946, mon second fils naquit à Guildford, dans le Surrey, où j'avais rejoint ma femme pour la ramener à Luxembourg, pour reprendre mon service le 20 juillet.

Vers cinq heures du matin, le 2 août 1946, je fus réveillé chez moi, au numéro 36 de la rue Belair, par des coups de sonnette intempestifs. Du 2e étage, je descendis en robe de chambre pour ou-

¹⁾ A la suite d'une attaque du député Jean Bech contre le président des Anciens Combattants Emile Krieps, celui-ci, qui ne disposait pas encore de la tribune du Parlement, riposta dans «Le Drapeau» (mars 1963), le bulletin de l'organisation qu'il présidait: «J'ai quitté le Grand-Duché, sous l'occupation, précisément pour contribuer à rétablir la légalité constitutionnelle de mon pays. Ayant payé de ma personne, dans ce sens, je serai le dernier à mettre, ensuite, ces mêmes institutions en danger.»

vrir la porte d'entrée de l'immeuble. A ma grande surprise, des agents de la Sûreté publique, accompagnés du substitut Robert Heiderscheid, firent irruption dans la maison. Au bas de l'escalier, un des policiers, visiblement ému, me donna lecture, d'une voix mal assurée, du mandat d'amener et me signifia que j'étais inculpé pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Il m'informa également qu'on allait procéder à une perquisition de mon appartement. Avant de monter chez moi, je ne pouvais pas m'empêcher de déclarer à mes visiteurs matinaux que je ne leur aurais certainement pas ouvert la porte si gentiment, au cas où leur accusation aurait été motivée¹⁾.

La perquisition fut minutieuse. Les agents de la Sûreté fouillèrent chaque armoire et inspectèrent le contenu de chaque tiroir. Ils mirent leur nez dans ma correspondance privée et étudièrent mes lettres avec application, comme ce fut également le cas pour des dossiers personnels concernant mes activités du temps de guerre.

Quand ma femme finit par se rendre compte de la situation et du but de cette visite insolite, elle se mit en colère. «Je constate que vous appliquez les mêmes méthodes que la Gestapo» dit-elle aux policiers. «Si jamais vous aviez l'intention de revenir chez moi, je demanderais au consul de Grande-Bretagne de vous accompagner et d'assurer la protection de mes intérêts de ressortissant britannique.»

A ce moment, les bébés commencèrent à pleurer. Exaspérée, ma femme se tourna vers les agents, en disant: «Vous connaissez le signe de Churchill!» et faillit planter ses doigts, écartés en V, dans les yeux d'un des policiers.

Après la perquisition, qui n'avait donné aucun résultat, on m'intima l'ordre de m'habiller. Je mis mon uniforme de service et fus prié, vers 6.30 heures, de monter dans une voiture, stationnée dans la rue.

Malgré la stupeur qui m'avait frappé, à la suite de toutes ces opérations inattendues, je ne perdus pas mon calme. Certes, je m'interrogeai sur les raisons de l'action surprise des policiers. Toutefois, comme je n'avais rien à me reprocher, j'étais décidé à ne pas broyer du noir et à attendre avec confiance la suite des événements.

¹⁾ Chez Rudy Ensch, il y eut le même scénario. D'après une version qui ne manque pas de crédibilité, celui-ci aurait d'abord regardé sa montre, puis dit à peu près ceci: «Messieurs, si j'étais un «putschiste», vous seriez tous morts depuis exactement cinq secondes, c'est-à-dire un par seconde.»

Il est vrai que je me rendis compte, avec étonnement, que la voiture ne prit par la direction du Palais de Justice, mais sortit de la ville pour se diriger vers le sud-est du Grand-Duché. Inutile d'ajouter qu'aucun de mes gardiens n'éprouva le besoin de m'éclaircir sur la destination du voyage.

Arrivés à Mondorf-les-Bains, on m'amena dans un bureau de la gendarmerie locale, où je fus invité à vider mes poches. Les agents de la Sûreté, accompagnés du chef de la brigade Henri Dauffenbach, me conduisirent alors vers une dépendance de la gendarmerie, où je fus enfermé dans un réduit qui servit de cellule pour les délinquants.

Dès le départ de la voiture de la Sûreté, Dauffenbach revint en courant et me demanda, bouleversé: «Milly (prénom utilisé par ma famille), qu'as-tu fait pour être incarcéré?» Un géant de taille, il tremblait d'émotion, comme s'il vivait la pire des catastrophes. Cette agitation s'expliqua par le fait que nous étions cousins germains par alliance. Son épouse était une des quatre filles de ma marraine, une famille avec laquelle j'ai toujours gardé des liens particulièrement étroits, surtout depuis le soutien moral qu'elle accorda à ma mère après son veuvage précoce, en 1932, quand j'avais 12 ans.

Avec calme, je répondis à la question de mon cousin: «Je n'ai rien sur la conscience et tu ne dois pas te soucier à mon sujet». Mais Henri Dauffenbach ne se tranquillisa pas pour autant. Il finit par me proposer de l'assommer et de m'évader, pour passer en France, chose facile puisque la frontière se trouvait à moins de 250 mètres de la brigade de gendarmerie. Je déclinai l'offre généreuse, puisque je n'avais aucune raison de l'accepter et je le priai seulement de m'apporter un livre pour passer le temps. L'ouvrage qu'il me remit, «Bis zum bitteren Ende», de Gisevius, était parfaitement approprié aux circonstances. L'auteur avait été mêlé aux efforts d'éliminer Hitler par un coup d'Etat.

A midi, ma cousine Marguerite, orfèvre en gastronomie, me servit un déjeuner exquis, arrosé d'une excellente bouteille de Moselle. Ce geste eut des conséquences fâcheuses pour son mari¹⁾.

Vers deux heures de l'après-midi, les agents de la Sûreté vinrent me chercher pour me conduire au Palais de Justice. Après un

¹⁾ Henri Dauffenbach fut l'objet d'une enquête humiliante de la part d'un officier de gendarmerie. Elle se solda par une réprimande. De plus, il fut puni d'une retenue sur le traitement. Blessé dans l'âme, ce fonctionnaire, estimé partout où il avait été en poste, présenta sa demande de retraite anticipée. Elle lui fut accordée, à l'âge de 48 ans, le 1er juillet 1947, après 29 années de service seulement. Le montant de sa pension s'en est lourdement ressenti.

temps d'attente assez long, passé sur le banc d'un couloir très animé par le va-et-vient d'un nombreux public, je fus introduit dans le cabinet du juge d'instruction, M. François Delaporte. La première question qu'il me posa fut de savoir si j'étais au courant d'une tentative de «putsch». Je répondis que je n'en savais exactement rien et que mon arrestation était une injustice aussi flagrante que scandaleuse. En même temps, je demandai au juge d'instruction de faire noter, par le greffier qui rédigeait le compte rendu de l'interrogatoire, ma conviction que j'étais victime d'une affaire montée et qu'il s'agissait d'une revanche de certains membres du Gouvernement contre qui j'avais témoigné au procès Gomand.

Au sujet de M. Albert Wingert, ma réponse fut brève. J'avais entendu, après la guerre, qu'il avait frappé, à Hinzert, «Ivan le Terrible», le bourreau des prisonniers du camp de concentration. Mais ce n'est qu'en 1948 que je fis sa connaissance, le 17 mai, à l'enterrement de mon ami Bruno Nati, un résistant d'Obercorn.

Le juge d'instruction me demanda également si j'avais remis des pistolets FN aux officiers stationnés à Bitbourg, ceci peu avant mon arrestation. Je répondis par l'affirmative. Il s'agissait de nouveaux pistolets FN 9 MM GP distribués aux officiers, contre reçu individuel, comme arme de service. Lors de ce déplacement, j'étais accompagné par le lieutenant en 1er Jean Jüttel. La livraison était destinée à remplacer les revolvers 38 de l'armée britannique.

Autre question: «Avez-vous assisté à des réunions de résistants à l'Hôtel de l'Ancre d'Or et au café Tonnar?» Jamais je n'ai assisté à des réunions de ce genre et je n'en ai entendu parler par qui que ce soit.»

L'interrogatoire s'était poursuivi pendant une vingtaine de minutes. Aucun indice n'avait été recueilli contre moi, qui aurait permis au juge d'instruction de me faire comparaître devant le tribunal compétent. Pour terminer, M. Delaporte, qui ne s'était pas départi, à aucun moment, d'une attitude parfaitement correcte, me dit: «Mir gin hei als Instrument gebraucht. Wann Dir net gleich libéréert gitt, da gin ech d'Sâch ôf.» (On se sert de nous, comme d'un instrument. Au cas où vous ne seriez pas immédiatement libéré, je me désaisirai de l'affaire.)

Je fus relâché, après une courte attente passée de nouveau sur le banc du même couloir, peuplé de curieux qui me dévisageaient avec perplexité. En quittant le Palais de Justice, je me rendis rue Beck, dans un café fréquenté par des amis, qui furent scandalisés en apprenant le traitement qui m'avait été infligé.

Entretemps, la rumeur de notre arrestation s'était répandue à travers le pays et avait suscité une émotion compréhensible parmi les résistants, surtout ceux du bassin minier.

Le lendemain de ma mise en liberté, l'état-major de l'armée m'informa que j'étais suspendu du service pour une durée indéterminée, ensemble avec mes camarades Jüttel et Winter. (La situation du major Ensich était différente de la nôtre, puisqu'il avait gardé la nationalité française.)

Jean Jüttel, blessé au coeur par son arrestation arbitraire, démissionna de l'armée et s'exila au Congo belge. Au début, Robert Winter était tenté d'imiter le geste de notre camarade. Je réussis à l'en dissuader, car c'était précisément ce que certains membres du Gouvernement souhaitaient, en particulier M. Joseph Bech. Ils espéraient nous discréditer aux yeux de nos compatriotes et nous obliger à quitter l'armée, soit à la suite d'une condamnation, soit de plein gré, c'est-à-dire par dépit.

Personnellement, je fus fermement décidé à ne pas démissionner, malgré l'idée très tentante, exprimée par ma femme, de faire des études de droit à Nancy.

J'avais chargé de ma défense, dès la soirée du 2 août, Me Paul Besch, un de mes compagnons d'infortune du camp de Hinzert. Le lendemain matin il se rendit, pour prendre connaissance de mon dossier, au Palais de Justice. Lors d'une entrevue avec lui, j'appris que l'agent de la Sûreté Wictor, un homme connu pour sa servilité et dont le rôle dans certaines affaires ne fut guère glorieux, avait rédigé un rapport qui figurait au dossier. Dans ce rapport, le policier avait écrit: «Ensch, Jüttel, Kriepps et Winter sont capables de participer à un complot.» Son assertion reposait sur une question-piège (leading question), posée à Madame Tonnar, propriétaire du «Café du Pont», à qui il avait demandé: «Les résistants qui se réunissent chez vous, ont-ils prononcé les noms des officiers Winter, Kriepps et Jüttel?» D'après Wictor, elle aurait répondu «c'est possible». Même au cas où Madame Tonnar aurait fait cette déclaration, rien n'autorisait le policier de nous associer à la préparation d'un coup d'Etat.

Paul Besch me parla également de l'existence, dans le dossier en question, d'une lettre du ministre Joseph Bech, adressée au procureur général d'Etat. Elle disait qu'il était persuadé que Ensich, Jüttel, Kriepps et Winter étaient compromis dans un complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. Mon avocat avait été sidéré par la découverte de cette lettre. Faute d'autres indices sérieux, ce fut donc M. Bech qui déclencha contre nous l'action judiciaire.

De son côté, Robert Winter avait eu vent de la lettre Bech et réussit à en prendre connaissance. Quand mon avocat retourna, sur ma demande, au Palais de Justice, pour prendre copie de ce document extraordinaire, la lettre avait disparu. M. Bech aurait-il eu l'impression que l'affaire prenait une tournure qui ne lui était pas

favorable et avec laquelle il n'avait pas compté? Ce fait, ainsi que la disparition, plus tard, de toutes les pièces du dossier, jettent une lumière étrange sur une époque où la raison d'Etat semble avoir été confondue avec les intérêts personnels de certains ministres.

Pourquoi le ministre des Affaires étrangères Bech s'est-il permis d'accuser des officiers dans une lettre adressée au procureur général d'Etat, alors que cette démarche, de toute façon inhabituelle, était du domaine du ministre de la Justice ou du président du Gouvernement? De plus, la disparition du dossier de la lettre Bech prouve que la séparation des pouvoirs n'était pas assurée en 1946. Le retrait du dossier entier en dit encore plus long sur les procédés employés alors. La seule pièce qui reste au Palais de Justice est une fiche portant la mention: «dossier réclamé par le ministère de la Justice le 11 novembre 1946.» Cela démontre que les institutions démocratiques n'étaient pas respectées à l'époque.

Dans l'intérêt de la salubrité publique, il serait opportun de faire toute la lumière sur le prétendu coup d'Etat, une affaire truffée d'intrigues, de délations et d'abus du pouvoir exécutif.

Rudy Ensich, avec qui j'avais des liens très étroits, m'a souvent affirmé que le lieutenant Jules Dominique et lui-même ont parfois assisté à des réunions où des résistants, dont Albert Wingert, s'élevaient contre la clémence des autorités à l'égard des traîtres et autres collaborateurs. Dans ces réunions, il était question d'organiser, le cas échéant, une grande manifestation de protestation, mais qu'on n'avait jamais préconisé le recours à la force contre le Gouvernement. Jusqu'à sa mort, en 1954, Rudy Ensich ne s'est à aucun moment départi de cette version. Elle est corroborée par M. Albert Stoltz, un ami intime du défunt.

Si je me suis décidé à prendre position au sujet du prétendu coup d'Etat, ce n'était pas seulement par souci de ma propre réputation et celle de ma famille, mais aussi pour défendre l'honneur de mes frères d'armes Ensich, Jüttel et Winter, trop souvent souillés par les spécialistes des coups bas.

Dans ce contexte, je voudrais relever un aspect particulier de l'affaire qui dégage des relents de «Sippenhaft» (responsabilité étendue à la famille). Le jour même de mon arrestation, ma femme reçut, par porteur, une lettre de M. Peulvey, directeur de Radio-Luxembourg, qui la suspendait comme «speakerine» du programme britannique. Quant à mes enfants, des professeurs d'histoire se sont livrés au plaisir malsain de traiter, en classe, leur père de «putschiste». Ils se référaient au manuel «Geschichte Luxemburgs» de Joseph Meyers, qui avait écrit: «Die Unzufriedenheit gewisser Kreise äußerte sich schon Anfang August 1946 in einem kleinen Putsch-

versuch, der jedoch mißglückte.» (Le mécontentement de certains milieux se manifesta déjà début août 1946 par une petite tentative de coup d'Etat, qui échoua.)

Un autre professeur d'histoire, M. Gilbert Trausch, auteur du livre apologétique «Joseph Bech, un homme dans son siècle», reprend la thèse de son collègue Meyers. Page 115, il écrit. «Pour la petite histoire, mentionnons encore «le complot» ou «la conspiration» d'août 1946. L'affaire semble avoir eu un début d'exécution.»

On peut s'étonner de l'assurance avec laquelle le professeur Trausch affirme ce qu'il avance dans un domaine où toutes les pièces officielles ont disparu. De qui tient-il ses informations, pour se permettre un jugement nullement étayé par la moindre des preuves?

Les mesures prises contre mon cousin Dauffenbach rentrent également dans le cadre de la «Sippenhaft» pratiquée par les hitlériens, qui consistait à punir la famille de celui dont ils avaient décidé la perte.

Autre illustration des procédés contestables utilisés à mon égard et de la mauvaise foi qui semble avoir animé les autorités: bien que le procureur d'Etat Sewenig m'ait informé, par une lettre datée du 4 novembre 1946, de l'ordonnance de non-lieu rendue en ma faveur le 30 octobre 1946, le Gouvernement a hésité à mettre fin à ma suspension de service. Ce n'est que fin décembre 1946 que le ministre de la Force armée Pierre Dupong m'a averti que je devais me rendre en Allemagne, pour suivre les cours d'une école militaire britannique et effectuer un stage auprès du 2e bataillon du «South Staffordshire Regiment».

Que l'on me permette une remarque finale. Vers 1960, lors d'une réunion du parti chrétien-social à Weilerbach, Pierre Grégoire a reproché au président du Gouvernement, M. Pierre Werner, d'avoir autorisé M. Eugène Schaus, ministre de la Force publique, de livrer l'armée aux «putschistes» Winter et Krieps¹⁾. C'est alors que les députés Jean Dupong et André Wolff (†) intervinrent pour prendre notre défense. Je saisis l'occasion pour les remercier de leur courage civique et de leur impartialité.

Tout au long de ma carrière militaire et politique, on a essayé de me discréditer par de fausses accusations concernant le prétendu coup d'Etat. Les torts que mes amis Enschedé, Jüttel, Winter et moi-même avons subis, sont irréparables.»

¹⁾ Robert Winter avait été nommé chef d'état-major et Emile Krieps directeur des services techniques de l'armée.

Anomalies

Certains faits, qui ont marqué la journée du 2 août, méritent d'être commentés. Il en est ainsi des conditions dans lesquelles les arrestations furent opérées. La veille, les chefs des brigades de gendarmerie de Capellen, Mersch, Mondorf-les-Bains et Remich ont été avisés, sous le sceau du secret le plus absolu, qu'un officier leur serait confié par des agents de la Sûreté publique.

Pourquoi cette étonnante procédure? En isolant Ensich, Jüttel, Krieps et Winter dans des cachettes éloignées l'une de l'autre, les autorités voulaient-elles les empêcher de se concerter entre eux? Ou s'agissait-il, en les faisant disparaître dans des «oubliettes», d'une précaution prise pour éviter leur libération par des groupes de la Résistance — ou la garnison de Bitbourg?

Il y a encore une autre anomalie à signaler. Quand un détenu est mis en cellule dans une station de gendarmerie, son nom doit être inscrit sur un registre spécial. Toutefois, les chefs des brigades en question reçoivent l'ordre formel de ne pas enregistrer leur prisonnier, «puisque'il s'agissait d'un secret d'Etat et que personne ne devait connaître le lieu de détention». Par conséquent, il n'existe aucune preuve écrite sur les registres des gendarmeries concernées du passage des détenus Ensich, Jüttel, Krieps et Winter.

Par contre, il est possible de découvrir, dans les archives des gendarmeries locales, les noms des fonctionnaires consignés sur place le 2 août, ou détachés à Luxembourg «pour parer à toute éventualité». On y trouve également des inscriptions concernant le contrôle des véhicules suspectés de transporter des armes ou des tracts. Ce qui n'a probablement pas été noté, ce sont les ordres donnés pour surveiller les officiers après leur mise en liberté. A cet égard, le major Ensich, plus particulièrement visé, était sous observation pendant une dizaine de jours. Les noms des personnes qu'il approchait furent immédiatement transmis «aux autorités supérieures».

Le procédé se passe de commentaire.

Les mobiles qui inspiraient l'opération policière dirigée contre les militaires arrêtés soulèvent des questions restées jusqu'ici sans réponse satisfaisante. Quelles furent les véritables raisons de leur arrestation? Qui avait intérêt à les discréditer d'abord, pour pouvoir les chasser de l'armée ensuite? Quelles étaient les forces qui, dans l'ombre, complotèrent contre eux? Ou s'agissait-il de vengeance personnelles de la part de politiciens, qui avaient des comptes à régler avec des résistants pourvus d'esprit critique?

La réponse à ces questions est malaisée. Peut-être l'ensemble des hypothèses émises doit-il être pris en considération. Ou fallait-il

se débarrasser des officiers Ensched, Jüttel, Krieps et Winter, pour les remplacer par des hommes de confiance d'un certain groupe? Dans ce cas, l'armée serait devenue le fief de ce groupe, pour y cesser ses adhérents et en faire un redoutable instrument politique. A moins que la folle entreprise n'ait été qu'une manifestation de dépit de la part d'hommes qui, au cours d'un trop long exil, avaient perdu la notion des réalités, en même temps que le sens des proportions?

N'était-ce pas l'aspect sérieux du problème et les conséquences du coup fourré, on pourrait parler d'un mauvais vaudeville, mis en scène par des politiciens dénués de scrupules.

Rudy Ensched †

Les conséquences subies par les officiers, à la suite de leur arrestation, furent graves, surtout pour Ensched. Mis à la disposition du gouvernement luxembourgeois de Londres, en octobre 1943, par les autorités françaises, il se trouvait dans une situation différente des autres militaires inculpés.

Fils d'un tailleur établi au faubourg du Grund (à la Tilleschgäss), Rudy Ensched est né le 4 juillet 1899. Comme il avait «la bosse des mathématiques», son père fit des sacrifices financiers pour qu'il puisse s'inscrire, en 1918, à l'université d'Aix-la-Chapelle, pépinière des ingénieurs de l'ARBED. Quand le gouvernement luxembourgeois, présidé par M. Emile Reuter, lança un appel en 1919 pour recruter des officiers destinés à servir dans le cadre de l'armée grand-ducale, dont l'augmentation des effectifs était prévue¹⁾, Ensched posa sa candidature. Elle fut acceptée. S'était-il souvenu qu'un de ses ancêtres avait été promu général sous Marie-Thérèse et que son grand-père fit la guerre de Crimée?

Après un stage à la Compagnie des Volontaires, le jeune aspirant, avec douze autres Luxembourgeois²⁾ — dont le chef de bataillon Antoine Thilmany, de Diekirch, est l'unique survivant — entra en 1920 à Saint-Cyr. Sorti de l'Ecole Spéciale Militaire française fin 1922, il fut informé par Emile Reuter que le projet d'élargissement de l'armée avait été abandonné. Toutefois, Hamilius (plus tard

¹⁾ La Compagnie des Volontaires de l'époque comprenait 250 membres, musique militaire comprise. Reuter envisagea la création d'une armée de 3 000 hommes.

²⁾ Voici leurs noms: Arend Robert, Dieudonné Léon, Ensched Rudy, Ewert Alfred, Gilson Joseph, Ginter Arthur, Hamilius Emile, Hoscheit Eugène, Müller Henri, Steffen Aloyse, Thilmany Antoine, Weber Paul, Weis Michel.

député-maire de Luxembourg), Dieudonné, Gilson¹⁾, Ginter, Steffen et Weber furent admis, avec le grade de lieutenant, à la Compagnie des Volontaires. D'autres cherchèrent à se reconvertir par de nouvelles études, comme Emile Hoscheit, qui devint ingénieur-chimiste avant d'assumer, après la Libération de 1944, la direction de la police étatisée. Quant à Rudy Ensich, dont les frais de Saint-Cyr avaient entamé les économies paternelles²⁾, il fit de vains efforts pour trouver un gagne-pain. Finalement, il s'engagea, comme sous-officier, à la Légion Etrangère où il lui fut recommandé d'adopter la nationalité française.

Comme l'a rappelé sur sa tombe, le 3 août 1954, Antoine Thilmany (également un ancien de la Légion), la croix de guerre vient bientôt souligner les qualités militaires de Rudy Ensich et récompenser le mérite exceptionnel des services rendus à la France. Quand la Deuxième Guerre Mondiale éclata, en septembre 1939, la formation qu'il commandait se trouvait dans le sud marocain, à Ouarzazate. Lorsque l'Italie devint l'alliée de l'Allemagne, début juin 1940, il fut dirigé sur la ligne du Mareth, qui couvrait la Tunisie, face aux troupes ennemies stationnées en Tripolitaine.

Survint la capitulation, devant la poussée allemande et l'armistice du 22 juin 1940. Dans l'espoir de pouvoir reprendre le combat, le capitaine Ensich prit le commandement d'un bataillon. Après le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord, le 6 novembre 1942, l'armée française luttera de nouveau aux côtés des Alliés. Rudy Ensich sera chargé, avec le 1er Régiment Etranger et d'autres formations, de s'opposer à l'avance des troupes allemandes, concentrées à la frontière algéro-tunisienne. Retranchée au Pont du Fahs en janvier 1943, la Légion, mal équipée — elle manqua surtout de blindés — est assaillie par Rommel. Ayant réussi à repousser toutes les attaques en infligeant des pertes sévères à l'ennemi, les légionnaires sont finalement écrasés par une charge des Panzer-Tiger de l'Afrika Korps. Mitraillé à bout portant par un blindé allemand, le capitaine Ensich, toujours à la tête de son unité, est commotionné par le souffle de la déflagration et laissé pour mort sur le champ de bataille. Relevé le 19 janvier, il fut transporté, en vue de son internement dans un camp de prisonniers, d'abord en Italie, puis en France. En gare de Nice, Ensich s'évada. Grâce à la complicité d'un commissaire

¹⁾ Gilson a remplacé Ensich, en mars 1946, au 2e bataillon et fut nommé ensuite chef de la Gendarmerie et de la Sûreté publique.

²⁾ Les frais d'études des Luxembourgeois de Saint-Cyr ne furent pas payés par le gouvernement Reuter. C'est pourquoi le major Beck, qui commandait la Compagnie des Volontaires, leur alloua, comme argent de poche, six francs par jour, prélevés sur le budget de son unité.

de police, qui lui avait fait quitter le convoi, il arriva sans encombre à Paris. Farouchement décidé à continuer la lutte, malgré les aléas d'une évasion par l'Espagne, Rudy Ensch bénéficia de l'aide de notre compatriote Wilhelm, originaire de Kayl, propriétaire du fameux restaurant parisien «Chez Nicolas», rue de la Fidélité, près de la gare de l'Est. Celui-ci mit à sa disposition l'argent nécessaire pour le voyage clandestin et le confia à une filière de passeurs expérimentés. C'est ainsi que le fugitif, en compagnie d'autres résistants désireux de se battre, traversa la France et une partie de l'Espagne où il fut, à la suite d'un «accident de parcours», arrêté par la police de Franco. Une nouvelle évasion lui permit d'arriver au Portugal et de rejoindre finalement Marrakesch, sa ville de garnison.

Au Maroc, le capitaine Ensch apprend que le gouvernement luxembourgeois en exil a fait appel à ses services. La Légion le libéra, à contre-cœur, il est vrai, et le fit partir pour Londres, où il arriva en octobre 1943. Un arrêté grand-ducal du 13 mars 1944 nomma le «capitaine Rodolphe Ensch au grade de Major hors cadre pour la durée de ses fonctions comme officier de liaison auprès des Etats-Majors alliés».

Le 11 septembre 1944, au lendemain de la libération de la capitale par les blindés américains du général Oliver, le major Ensch fit son entrée à Luxembourg comme membre de la mission SHAEF¹⁾. Après l'introduction de la conscription au Grand-Duché, il fut mis à la tête du 2e bataillon, stationné d'abord à Dudelange, ensuite à Bitburg, dans la zone d'occupation française.

On serait tenté de poser la question de l'opportunité de la présence armée du Grand-Duché en Allemagne. Mais tel n'est pas notre propos. Toujours est-il qu'il y eut bientôt des frictions franco-luxembourgeoises au sujet de certains incidents. Dès le 16 septembre 1945, le gouvernement militaire français du «Kreis Bitburg» placarda la déclaration bilingue suivante :

«Il est confirmé aux autorités administratives allemandes que les troupes luxembourgeoises sont placées sous les ordres militaires du Général Commandant à Trèves, et sous les ordres civils du Gouvernement militaire du Kreis de Bitburg, à Kyllburg. En conséquence tous les ordres donnés par le G. M. de Kyllburg sur l'attitude à tenir vis-à-vis des troupes Françaises sont valables au même titre pour les troupes luxembourgeoises.

1) Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces.

Rien ne doit leur être délivré par les Bourgmestres et les particuliers sans une autorisation du G.M. de Kyllburg ¹⁾.

On s'imagine la satisfaction éprouvée par la population allemande à la lecture de la proclamation française, qui fut ressentie comme un camouflet par le gouvernement grand-ducal.

Un peu plus tard, le Grand-Duché était accusé de violer l'accord franco-luxembourgeois du 20 octobre 1945 par des réquisitions non autorisées, puisqu'il avait été convenu que le gouvernement Dupong assumerait la totalité des besoins de ses troupes, stationnées en Allemagne. En cas de récidive, les Français envisagèrent la possibilité d'envoyer des détachements français dans les secteurs occupés par les bataillons luxembourgeois ²⁾.

Cette éventualité provoqua la consternation chez M. Dupong, qui détenait le portefeuille de l'Armée, de même que chez M. Bech, responsable de la politique étrangère. Je me rappelle qu'il fut fait état d'une lettre du général Koenig ³⁾, commandant en chef français en Allemagne, qui aurait mis le feu aux poudres. Quoique la lettre ne semble pas avoir mis en cause le major Ensich ⁴⁾, celui-ci devint le bouc émissaire des controverses franco-luxembourgeoises. En mars 1946, il fut remplacé à la tête du 2^e bataillon par le major de gendarmerie Gilson et Dupong le mit en congé.

A partir de cet instant, à défaut d'informations de source sûre, il est difficile de savoir ce qui s'est passé. Toutefois, un arrêté du 18 septembre 1946 révélera le drame qui s'est joué dans les coulisses et dont fut victime un homme de bien, dont les mérites sont incontestables :

¹⁾ «Es wird den Deutschen Behörden bestätigt, daß die Luxemburgischen Truppen unter dem militärischen Befehl des kommandierenden Generals in Trier und unter dem zivilen Befehl der Militärregierung des Kreises Bitburg in Kyllburg stehen.

Folglich sind alle Befehle der Militärregierung bezüglich des Verhaltens gegenüber den Französischen Truppen auf dieselbe Art auch für die Luxemburgischen Truppen geltend.

Es darf ihnen nichts durch die Bürgermeister oder andere ausgehändigt werden, ohne eine Verfügung der Militärregierung in Kyllburg.»

²⁾ Le 1^{er} bataillon se trouvait dans le «Kreis Saarburg».

³⁾ En réponse à ma question concernant les incidents franco-luxembourgeois de mars 1946, le général de corps d'armée Henri Navarre déclara ce qui suit: «A partir de fin juillet 1945, mes fonctions auprès du général Koenig faisaient qu'à peu près tout passait par mes mains. Donc, ou bien ces affaires sont antérieures à ma prise de fonction, ou bien elles ont été considérées par nous comme de peu d'importance, sinon je m'en souviendrai». (Lettre du 30 août 1979)

⁴⁾ Sur ordre du général Koenig, alors ministre de la Défense nationale, un détachement de spahis marocains, en grande tenue, participa aux obsèques de Rudy Ensich.

«Article 1er. — Le Major hors cadre Rodolphe Ensich est relevé de ses fonctions, sa mission ayant pris fin.

Article 2. — Les émoluments revenant au Major Ensich lui seront encore versés jusqu'au 31 octobre 1946.»

L'absence de toute formule de remerciement saute aux yeux. De plus, il est à remarquer que M. Dupong n'eut pas l'élégance d'attendre la fin de la procédure engagée, au sujet du prétendu putsch, contre Rudy Ensich. Ce ne fut qu'à la date du 4 novembre que le procureur d'Etat informa les officiers inculpés «que l'affaire dirigée (contre eux) du chef d'attentat contre la forme du Gouvernement a été terminée par une ordonnance de non-lieu le 30 octobre 1946». Pour éviter l'opprobre d'avoir limogé un homme lavé de tout soupçon par une ordonnance de non-lieu, la décision du 18 septembre aurait-elle été prise, à dessein, avant la fin de l'instruction judiciaire?

Par surcroît, les conditions financières de la mise à pied peuvent être qualifiées d'odieuses. Démuni de toute fortune personnelle, Ensich se trouva devant le problème angoissant de nourrir sa famille et d'élever ses trois enfants. Dépassé l'âge de cinquante ans, un soldat de métier avait peu de chances de se caser décemment dans le secteur civil. A la Légion Etrangère, où il était considéré comme un des meilleurs éléments, Rudy Ensich avait sacrifié une brillante carrière pour se mettre à la disposition du gouvernement luxembourgeois, qui l'avait réclamé avec insistance en 1943. On sait que les autorités françaises se séparèrent avec regret de ce soldat courageux et aguerri, ceci précisément quand la Légion s'apprêtait à livrer de durs combats en Italie, où les Allemands se battaient avec acharnement contre les Alliés. Se seraient-elles souvenues de cette insistance au moment où le gouvernement grand-ducal, pour se soustraire à des obligations morales et financières, aurait essayé de renvoyer le major Ensich à l'armée française, ou de le mettre à la retraite aux frais de la République? Quoi qu'il en soit, la façon dont fut traité cet homme est révoltante.

Sous prétexte qu'il s'agissait d'un ressortissant étranger, mis à sa disposition par les autorités françaises, M. Dupong disposa d'un argument commode pour lui refuser un emploi dans le cadre de son armée. Avec un minimum de bonne volonté, il aurait été aisé, pour contourner la difficulté, de rendre à Ensich la nationalité luxembourgeoise qu'il avait perdue dans les circonstances que l'on connaît.

A la suite du scandale provoqué par le comportement des autorités à son égard, le Gouvernement se décida finalement à pourvoir Ensich d'un poste de gratte-papier au ministère des Affaires économiques. Entretemps, on l'avait abandonné, lui et sa famille, pendant

de longs mois, à un sort incertain. Sans le soutien d'amis compatissants et généreux, il aurait sombré dans la misère.

Le coeur brisé, Rudy Ensich est mort prématurément, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses obsèques, qui eurent lieu en présence d'un détachement de l'armée et de la musique de la garde grand-ducale, fournirent à l'administration militaire l'occasion d'un affront posthume. L'honneur d'une salve, tirée au moment de la mise en terre, réservé à ceux qui se sont distingués sur le champ de bataille, lui fut refusé.

Mais l'humiliation la plus grave, infligée au major Ensich, était celle de son arrestation. Elle a été aggravée du fait que des membres de la Sûreté, qui lui firent vider les poches lors de la perquisition de son appartement, avaient appartenu, sous l'occupation, à la police hitlérienne, pour le compte de laquelle ils mirent les menottes aux résistants.

Rudy Ensich était connu pour son franc-parler, une qualité qui n'est pas appréciée par tout le monde. Aussi lui reprochait-on des écarts de langage et un manque de respect à l'égard d'hommes politiques, dont le comportement n'était pas toujours à l'abri de critiques justifiées. Ceux-ci auraient-ils décidé sa perte en l'accusant d'une tentative de coup d'Etat? Pourquoi n'ont-ils pas, pour s'en débarrasser, appliqué le règlement, qui interdit à un militaire de tenir des propos qui mettent en cause le pouvoir civil? A moins que ses propos, rapportés par des malveillants, ne furent déformés ou démesurément exagérés.

Il se peut aussi que le major Ensich était au courant de scandales et autres affaires de corruption. Dans ce cas, il avait tort d'en parler en public.

D'après ce qui précède, les lieutenants Jüttel, Krieps et Winter ne connaissaient pas Albert Wingert, qui semble avoir été considéré, par la justice répressive, comme l'âme du prétendu complot. C'est précisément pour cette raison qu'ils furent immédiatement mis en liberté par le juge d'instruction, puisque l'accusation d'une collusion entre eux et Wingert se révéla dénuée de tout fondement. Quant au major Ensich, il avait rencontré, à l'occasion, le résistant Wingert. Ainsi s'explique le fait qu'il fut libéré plus tard que ses camarades. D'autre part, sa libération semble confirmer la thèse de Blaschette que «les forces armées n'ont pas été impliquées» dans le soi-disant coup d'Etat¹⁾.

¹⁾ Il est à noter que, lors de son arrestation, le major Ensich n'exerçait plus aucun commandement.

Vacance du pouvoir

Jusqu'à ce jour, aucune explication satisfaisante concernant les événements du 2 août 1946 n'a été fournie par qui que ce soit. Pour essayer de comprendre la situation d'alors, il faut remonter au 10 septembre 1944, jour de la libération de la ville de Luxembourg. D'après un rapport de M. Lucien Dury, qui a joué un rôle dans la lutte contre l'occupant, l'Union des Mouvements de Résistance (UNIO'N) avait pris contact, dès l'arrivée des troupes américaines, avec le général L. E. Oliver, commandant la 5e division blindée.

En présence du Prince de Luxembourg (arrivé à la tête des troupes américaines), et de M. Gaston Diderich, l'ancien député-maire de Luxembourg, qui avait été révoqué sous l'occupation allemande, la première réunion eut lieu, vers midi, à l'hôtel de ville, place Guillaume. Le général Oliver se préoccupa surtout du maintien de l'ordre et de la poursuite de l'ennemi. Il ignorait probablement la décision, prise à l'échelon supérieur, d'arrêter provisoirement l'avance des troupes américaines, puisqu'il demanda aux représentants de l'UNIO'N de mettre à sa disposition des Luxembourgeois destinés à s'infiltrer dans les lignes allemandes, pour recueillir des renseignements sur les forces adverses qu'il se proposait d'attaquer.

A ce moment, la mission SHAEF¹⁾ qui comprenait des délégués du gouvernement grand-ducal de Londres, n'était pas encore arrivée à Luxembourg, son déplacement ayant subi un retard considérable sur l'horaire prévu. Par conséquent, elle n'eut pas la possibilité, dès la libération du territoire national, d'appliquer les mesures prises par les ministres en exil. (On sait que le 10 mai 1940, M. Dupong et son équipe quittèrent le pays envahi sans laisser d'instructions aux administrations désemparées. Pour le jour de la Libération, le gouvernement de Londres avait prévu des instructions. Mais ses émissaires n'étaient pas au rendez-vous de l'Histoire, le 10 septembre 1944. Ils descendirent de voiture seulement dans l'après-midi du 11 septembre)

Entre le départ des Allemands, le 9 septembre 1944 et l'apparition des troupes alliées, il y eut donc vacance du pouvoir. Pendant 48 heures, aucune autorité nationale n'était sur place pour assurer le fonctionnement des rouages de l'Etat. L'UNIO'N combla alors le vide en se substituant aux autorités légales, toujours installées à Londres. Le général Oliver ne s'opposa pas à l'exercice du pouvoir par la Résistance et ce fut au nom des militaires américains

¹⁾ D'après Lucien Dury, personne n'était au courant, à Luxembourg, de l'existence d'une telle mission.

que l'UNIO'N exhorta la population au calme ¹⁾. Déjà le 10 septembre au matin, elle avait procédé à l'arrestation d'inciviques ²⁾. En même temps, le ravitaillement et le fonctionnement des services publics fut assuré.

Dès l'arrivée des délégués gouvernementaux, groupés dans la «SHAEF Mission to Luxembourg», dirigée par le colonel américain Fraser, il fut décidé, d'un commun accord, de coordonner les efforts des deux organisations. «L'UNIO'N respecta scrupuleusement la convention» écrit Lucien Dury, mais la «Luxembourg Mission» ne semble pas avoir tenu ses engagements. Bientôt, il y eut des frictions entre les partenaires, qui s'aggravèrent avec le retour du gouvernement Dupong, le 23 septembre 1944.

Dans son étude «La relance de la vie politique au Grand-Duché de Luxembourg après la Deuxième Guerre Mondiale», John Blaschette note que l'UNIO'N reproche, le 15 février 1945, aux ministres rentrés d'exil, leur inefficacité. Il s'exprime comme suit :

«Tous les malheurs qui peuvent arriver n'ont qu'une seule et même cause: le Gouvernement. Dans les administrations les fonctionnaires ne font plus leur travail. Pourquoi? Parce qu'ils

1) «Im Auftrag der amerikanischen Besatzungstruppen forderte die UNIO'N die Bevölkerung zur Ruhe und Ordnung auf. Sie sorgte für den normalen Ablauf des öffentlichen Lebens und war verantwortlich für die Sicherheit der Luxemburger». (Professor P. J. Müller in «Tatsachen zur Geschichte des Luxemburger Landes».)

2) Ce ne fut que le 19 septembre que le chef de la mission pour les affaires civiles du gouvernement grand-ducal régla provisoirement, en l'absence de nombreux magistrats déportés, l'administration de la justice. (Major Schommer erläßt eine Ordonnanz in Luxemburg über die Ernennung von vorläufigen Justizverwaltern in seiner Eigenschaft als «Chef de la Mission pour les Affaires Civiles du Gouvernement grand-ducal». — Professor P. J. Müller in «Tatsachen zur Geschichte des Luxemburger Landes».) A ce sujet, la «Dernière Heure» du 29 novembre 1944 écrit «C'est la Résistance qui, en l'absence de magistrature, de police et de gendarmerie, a arrêté les inciviques. Ces arrestations étaient illégales, mais le procureur général, M. Marso, vient de déclarer à la radio qu'il les légalisait en bloc. Pour la seule ville de Luxembourg, il y a 2 700 détenus.» — Citons encore, à titre de curiosité, le «Mémorial» du 14 septembre 1944, qui publia une ordonnance basée sur les arrêtés grand-ducaux du 26 juillet 1944, pris à Londres au sujet de l'état de siège. En voici la teneur: «Aucune arrestation, ni aucune perquisition ne pourront être exécutées sans mandat dûment signé par le major Schommer ou le major Ensch, chargé des services de la Sûreté nationale». De son côté, l'UNIO'N avait placardé, dès le 10 septembre 1944, en accord avec les autorités américaines, l'avis suivant: «Fir Ro', Urdnong a Secherhét ze garante'ren, huet d'UNIO'N eng Miliz opgestalt, de' virleféeg och d'Polizeigewalt iwerhölt.» Ce fut donc la Résistance qui assumait la responsabilité administrative du territoire libéré, une tâche que le général Eisenhower avait voulu réserver, par un appel radiodiffusé, au gouvernement d'exil.

n'ont plus confiance dans le Gouvernement. Il n'y a qu'une seule solution: le Gouvernement doit disparaître, donc, donner sa démission.

Quelques jours plus tard, le 20 février 1945, l'UNIO'N va publier un manifeste où elle condamne le travail gouvernemental sur le plan de l'épuration, sur le plan financier et sur le plan économique.

Le manifeste sera suivi le 24 février de l'annonce suivante: «Nous informons toutes nos sections que l'UNIO'N a cessé, jusqu'à nouvel ordre, toute collaboration avec le Gouvernement». La situation au Luxembourg (continue Blaschette) commence peu à peu à se normaliser, la vie de tous les jours reprend. Les soucis quotidiens, le ravitaillement et la reconstruction, font reléguer les différents politiques au second plan.

L'UNIO'N continue à critiquer le Gouvernement. Il semble néanmoins que beaucoup de gens qui, dans un premier élan d'enthousiasme, s'étaient joints au mouvement, prennent de plus en plus leurs distances. Mais bientôt l'UNIO'N aura l'occasion rêvée de montrer sa force. En effet, le 1er avril 1945, la Grande-Duchesse Charlotte rentre de son exil. L'UNIO'N lui demande: «Madame, schenkt ons eng besser Regierung!»¹⁾

Pour le 10 mai 1945 (anniversaire de l'invasion allemande et du départ de la Grande-Duchesse pour l'exil) l'UNIO'N projette une grande manifestation à Luxembourg, afin d'honorer la souveraine. En même temps, elle compte rendre hommage à tous les héros de la nation et aux martyrs des camps de concentration.

Le défilé du 10 mai 1945 constitue un succès incontestable pour l'UNIO'N. 13 000 à 15 000 personnes défilent devant la Grande-Duchesse Charlotte et le Gouvernement²⁾.

Fort de son succès, elle va d'ailleurs réitérer ses critiques contre le Gouvernement, au sein duquel certains ministres ont déjà montré des signes évidents de fatigue, voir même de résignation.»

A ce sujet, Gilbert Trausch, dans son livre «Joseph Bech, un homme dans son siècle», publie le texte d'une dépêche envoyée en mai 1945 à M. Bech, qui assistait, à San Francisco, à la session de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce télégramme, M. Dupong annonça son intention de démissionner «pour des raisons de santé. Circonstance que je ne me sens pas assez soutenu par

¹⁾ «Madame, faites-nous cadeau d'un meilleur gouvernement!»

²⁾ D'après Blaschette, M. Bodson avait refusé «d'être officiellement présent au défilé et avait déconseillé à la Grande-Duchesse d'y assister.»

opinion publique en présence difficulté du moment fait que tâche dépasse mes forces.»

Trausch signale que M. Bech, à la suite d'un télégramme chiffré, «supplie» M. Dupong de reconsidérer sa décision «dont les conséquences incalculables seraient désastreuses pour notre politique intérieure et extérieure».

Survinrent les élections législatives du 21 octobre 1945, treize mois après le retour d'exil des ministres, qui n'avaient toujours pas abandonné leurs portefeuilles ¹⁾.

Le parti chrétien social remporta 25 sièges sur 51 mandats à pourvoir. (Avant 1940, il disposait, sous le nom de «Rechtspartei», de 25 élus sur 55 députés). Cinq communistes firent une entrée triomphale à la Chambre, ceci au détriment du parti ouvrier, dont les 18 sièges d'avant l'invasion furent réduits à 11 unités. Quant au groupement patriotique et démocratique, une nouvelle formation composée de néo-libéraux, il était représenté au parlement par 9 députés.

Dans son analyse du résultat surprenant des élections, Blaschette écrit :

«Le parti chrétien-social se maintient au niveau de l'ancien parti de la droite, il a même fait mieux, en gagnant environ 1,5% de voix. Ce phénomène s'explique par le fait que, malgré les attaques contre le Gouvernement (dont il est le principal pilier), le «nouveau visage» du parti a su gagner la confiance de son ancien électorat et que son aspect plus social a trouvé des électeurs plus à gauche.

¹⁾ Le quotidien britannique «DAILY TELEGRAPH» du 20 septembre 1944 félicite le premier ministre belge d'avoir offert sa démission, puisque les gouvernements d'exil sont toujours reçus, dans leurs pays respectifs, avec des sentiments divers. Cette attitude «correcte et désintéressée» de Pierlot ne semble pas être partagée par le gouvernement grand-ducal dont le porte-parole (Dupong?) vient de déclarer à la OVERSEAS NEWS AGENCY qu'il se trouve dans l'impossibilité de donner sa démission, puisque les conditions du Luxembourg sont différentes de celles de la Belgique et que l'intérêt du pays exige que le gouvernement actuel reste au pouvoir.

Parmi les gouvernements alliés, établis à Londres, le gouvernement luxembourgeois est le seul à faire ce raisonnement, qui ne cadre pas avec les aspirations démocratiques de la population de ce petit pays, qui a tant souffert, parce qu'il était resté attaché à la démocratie. Aussi commence-t-on à soupçonner le gouvernement grand-ducal de nourrir des desseins incompatibles avec le texte et l'esprit de la constitution luxembourgeoise.» (Extrait d'une dépêche du correspondant londonien de l'AGENCE TELEGRAPHIQUE SUISSE, datée du 20 septembre 1944 et reproduite par la presse internationale. — Rappelons que les ministres rentrèrent au Grand-Duché le 23 septembre.)

Les socialistes perdent 6% des voix; ils ont fait les frais de la poussée des communistes. Car si la participation au Gouvernement n'a pas défavorisé les chrétiens-sociaux, pourquoi aurait-elle joué contre les socialistes?

Les communistes étaient les grands vainqueurs de ces élections législatives. Dans la circonscription Sud, le P.C.L. passait de 7,35% en 1934, à 20,72%.»

Quant au «groupement patriotique et démocratique», Blaschette attribue son succès surtout à la présence, parmi les candidats, d'un grand nombre de notabilités. D'autre part, beaucoup de radicaux, libéraux et apparentés s'étaient réunis dans le G.P.D.

Blaschette relève aussi «la plus grande surprise de ces élections: Les ministres les plus violemment attaqués obtiennent le plus grand nombre de voix. P. Dupong, qui avait peur de ne plus être élu, est le premier sur la liste du P.S.C. dans le Sud, avec un nombre de voix jamais encore réalisé jusque-là.» (28 171 voix, c'est-à-dire 6 744 de plus que Pierre Krier, le premier élu socialiste, et 15 649 de plus que Dominique Urbany, le premier élu communiste.)

Joseph Bech, qui s'est présenté dans son fief de l'Est, totalise 15 064 voix, c'est-à-dire 8 967 de plus que Robert Schaffner, le premier élu de la liste du G.P.D.

Pour ce qui est de Victor Bodson, «il fait un score plus qu'honorable dans le Centre, où il occupe la deuxième place sur la liste socialiste», remarque Blaschette. Il est élu avec 15 009 voix contre ses concurrents chrétien-sociaux Kongsbruck (26 316), Frieden (23 183), Loesch (21 768), Schaus Lambert (19 627), Biever (19 433) et Kasel (19 228). Les élus du G.P.D. avaient obtenu: Hamilius (18 074), Diderich (16 453), Schaus Eugène (15 010) et Jacquemart (14 404).

MM. Dupong et Bech constituèrent alors, le 18 novembre 1945, un gouvernement d'union nationale, qui comprenait 4 catholiques (P. Dupong, J. Bech, N. Margue et G. Kongsbruck), deux socialistes¹⁾ (V. Bodson et P. Krier), deux membres du G.P.D. (E. Schaus et A. Osch) ainsi qu'un ministre communiste (d'abord le Dr. Marx, ensuite D. Urbany). Le parti P.C.S. avait ainsi réussi une opération politique magistrale. Elle lui permettait, grâce au nombre impressionnant de ses députés, de dicter la loi à ses partenaires et, en même

¹⁾ «Au sein du parti socialiste», écrit Blaschette, «il y avait une très forte minorité autour de Pierre Krier qui, croyant le parti désavoué, ne voulait pas entrer dans le nouveau gouvernement.» (Le ministre Krier aurait-il pris au sérieux la déclaration de son collègue Bodson, faite avant la Libération à Londres: «Wann de Krich erwer ass, dann ass d'sozialistesche Partei de' stärkst. Da gëtt den heien Staatsminister».)

temps, d'éliminer l'opposition parlementaire organisée. A l'exception du député Othon Decker, un isolé élu sur la liste des indépendants de l'Est, personne n'apportait la contradiction au Gouvernement.

L'avènement du gouvernement d'union nationale ne dissipa pas le malaise qui régnait dans certains milieux. Au contraire. Le fait que tous les partis participèrent au pouvoir signifiait la fin de toute opposition des élus du peuple, qui renoncèrent ainsi au droit de contrôle de la gestion gouvernementale. Par la force des choses, l'opposition devint extra-parlementaire et la critique, à l'égard des dirigeants, s'exprima souvent dans les débits de boissons et autres lieux publics. Comme ces manifestations verbales se caractérisaient, à l'occasion, par un franc-parler musclé, elles offraient aux mouchards maintes occasions pour rapporter aux intéressés des propos généralement peu flatteurs. De là à les consigner dans des rapports de police, le pas fut allègrement franchi.

Après la Libération, la délation prit des proportions inquiétantes. De nombreux Luxembourgeois, dont l'attitude patriotique, sous l'occupation, fut irréprochable, eurent à subir des enquêtes de la part de ceux qui avaient fait partie de la police allemande. Dans ces conditions, des abus ne manquèrent pas de se produire et la porte était largement ouverte aux provocations politiques, ainsi qu'aux coups montés de toutes pièces. La ténébreuse affaire du prétendu coup d'Etat pourrait bien s'expliquer par l'atmosphère malsaine d'une époque dominée par les intrigues et les règlements de comptes, dont Ensch, Jüttel, Kriepps, Winter et Wingert semblent avoir été les victimes désignées.

Albert Wingert †

Il est de notoriété publique que le policier Victor avait rédigé un rapport contre Wingert et Ensch. Ceux-ci s'étaient rencontrés, à différentes reprises, au Grund, dans un établissement fréquenté par des résistants, le «Café du Pont». D'après le policier, Wingert aurait demandé à Ensch de l'aider à renverser le Gouvernement.

Dans l'espoir de trouver des arguments pour sa thèse, Victor s'était livré, vers la mi-juillet 1946, à une enquête auprès de la propriétaire du «Café du Pont», Madame Scheuer-Tonnar. Entre autres, il lui posa des questions sur le genre de «conciliabules» qui se tenaient dans son établissement. Elle répondit qu'elle n'avait pas l'habitude d'écouter les conversations de ses clients. Quand le policier voulait savoir s'il y avait eu des réunions dans ses locaux, la

réponse fut oui: «De Spürverein könnt regelmässig hei zesummen». ¹⁾

Madame Scheuer se souvient aussi d'une perquisition qui eut lieu, début décembre 1945, au «Café du Pont», c'est-à-dire six mois avant la visite de Wictor. Deux agents de la Sûreté se présentèrent alors chez elle, munis d'un ordre de confisquer les armes dont son mari serait détenteur. En l'absence de Vic Scheuer, ils fouillèrent toutes les pièces de la maison et se saisirent d'une mitraillette américaine complètement rouillée, ainsi que d'un fusil allemand, amputé de sa crosse, également inutilisable.

Questionné plus tard sur l'origine de ces armes de guerre, M. Scheuer déclara qu'il s'agissait d'objets ramassés sur le champ de bataille, quand il appartenait au «Sprengkommando», le service de déminage des Ponts et Chaussées, placé sous le contrôle de l'armée américaine. Il fit remarquer aux policiers qu'il n'avait pas encore eu le temps de nettoyer ces armes, pour les disposer, comme souvenir de ses dangereuses activités de déminage, sur une panoplie destinée à garnir un coin de son appartement.

Au cours de la séance de la Chambre des Députés du 13 août 1946, M. Dupong avait fait état d'informations disponibles, dès début 1946, disant «qu'il se préparait un coup de force». Les renseignements auraient-ils été basés sur le résultat de la perquisition opérée chez Vic Scheuer? Drôle de «putsch» qui se fait à l'aide d'une mitraillette rouillée et de la moitié d'un fusil militaire . . .

A cette époque, il y eut des «rumeurs» concernant les membres du service de déminage, susceptibles de fournir des armes à l'UNION, qui était suspectée de préparer un coup d'Etat.

Qui avait fait naître ces rumeurs? Des provocateurs? Je l'ignore. Mais le fait qu'il y eut une perquisition chez Scheuer, ainsi que chez d'autres membres du «Sprengkommando», prouve que ces bruits avaient fait l'objet de rapports de police.

On sait que le service de déminage fut constitué dès fin septembre 1944. D'après une déclaration du ministre de la Justice, faite à l'Assemblée Consultative le 14 juin 1945, il comprenait à cette époque «56 ouvriers civils et 59 prisonniers politiques». «Nous tenons en réserve 200 prisonniers politiques», dit M. Bodson, «qui sont en train de s'entraîner et qui reçoivent leur instruction dans un sous-sol de la ville et sur un champ de mines qui a été créé également près de la ville de Luxembourg.» (On sait qu'une réduction de peine avait été promise aux prisonniers politiques. Ils eurent, à la fin des opérations de déminage, 31 morts et 39 blessés

¹⁾ L'Amicale des épargnants du quartier se réunit régulièrement chez nous.

graves. Le groupe des volontaires civils, parmi lesquels se trouvaient de nombreux résistants, eut à déplorer 10 tués et 11 blessés graves.)

Le travail du service de déminage consistait à désamorcer les engins dangereux ou à les faire exploser sur place. Ce fut le cas pour des milliers de tonnes d'obus et de mines. Les munitions récupérables furent transportées, également par milliers de tonnes, au dépôt de Luxembourg, route d'Arlon, où l'armée américaine en prit possession.

D'après les dires des survivants, le service de déminage trouva peu d'armes légères sur le terrain. Fusils, pistolets et mitraillettes furent ramassés, en principe, par les Américains eux-mêmes, ou disparurent chez les habitants de localités où des combats avaient eu lieu. D'autres furent appropriés par des collectionneurs de souvenirs venus d'un peu partout. Dans ces conditions, l'accusation portée contre les résistants du «Sprengkommando» de fournir des armes à l'UNIO'N ne semble pas convaincante¹⁾. De plus, l'accusation ne tient pas debout pour une autre raison. Nous avons vu que l'UNIO'N attaquait avec véhémence le gouvernement Dupong dès la Libération, sans toutefois essayer de le renverser par la force. A ce moment, et jusqu'aux élections d'octobre 1945, elle en avait le moyen et disposait d'arguments non seulement contre sa gestion des affaires à l'étranger, mais aussi depuis son retour. Enfin, le fait de se trouver en face d'un gouvernement qui se refusait à démissionner et qui se maintenait au pouvoir par des artifices peu orthodoxes, comme la création de l'Assemblée consultative²⁾, aurait fourni à l'UNIO'N la justification morale d'intervenir par des pressions politiques appropriées.

Après les élections d'octobre 1945, la situation n'était plus la même. D'abord, la volonté populaire s'était exprimée par le bulletin de vote et le nouveau gouvernement Dupong avait l'appui des quatre partis traditionnels. Ensuite, l'attitude de l'UNIO'N avait changé. Sans être directement représentée au Gouvernement, elle l'était par personnes interposées. Elle soutenait le groupement patriotique et démocratique, dont les porte-parole bénéficiaient de l'hospitalité des colonnes de son quotidien.

La preuve du comportement pro-gouvernemental de ceux qui se réclamaient de l'UNIO'N fut faite lors de l'arrestation du résistant

¹⁾ Pour permettre aux membres du service de déminage de se défendre contre des Allemands isolés, cachés dans les bois, les Américains avaient armé les chefs d'équipe du «Sprengkommando», comme ce fut le cas pour M. Ed. Gerson, ancien chef du service de la canalisation de la ville de Luxembourg.

²⁾ L'Assemblée consultative permit à M. Dupong de se débarrasser du contrôle parlementaire.

Wingert¹⁾), quand ses responsables qualifiés s'abstinrent de participer à la manifestation de solidarité qui réclama sa mise en liberté. Ce fut d'ailleurs aussi le cas pour la LPPD (Ligue des prisonniers et déportés politiques), qui avait utilisé les ondes de Radio-Luxembourg pour une mise en garde destinée à ses adhérents.

En procédant par l'élimination des hypothèses avancées, les membres du service de déminage, dénoncés comme fournisseurs d'armes, devraient être mis hors de cause, tout comme le furent les officiers arrêtés, accusés du même crime. Pour expliquer les dessous du prétendu coup d'Etat, machinations politiques ou provocations policières pourraient être les seules possibilités à retenir.

Pour terminer ce chapitre pénible de l'histoire récente du Grand-Duché, il est indispensable d'évoquer la figure de M. Wingert, dont l'image fut particulièrement déformée par des haines partisanses.

Qui est Albert Wingert? Né à Holtz le 26 juin 1897, il était l'avant-dernier de neuf enfants. Très tôt, ses parents s'aperçurent de son intelligence toujours en éveil. Malgré leur condition plus que modeste, ils décidèrent de lui faire suivre les cours de l'enseignement moyen. Ses études terminées, il fut nommé, en 1917, instituteur à Insenborn, dont l'école mixte comprenait alors 55 enfants. A la suite de difficultés qu'il eut avec le curé de la paroisse, l'abbé Nicolas Emering, il abandonna son poste en 1921 ²⁾.

D'après M. Ed. Kneip, l'ancien receveur communal d'Insenborn, Albert Wingert était «e gudde Mönsh an en ausgezéchente Schu'el-méshchter». Ses anciens élèves se souviennent de lui avec reconnaissance.

En 1923, Wingert quitta le Grand-Duché pour la Sarre, administrée depuis le Traité de Versailles par la Société des Nations. Pendant dix ans, il enseigna à l'Ecole Française de Sarrebruck, où il eut l'occasion de se familiariser avec la brutalité des méthodes employées par les hitlériens, ceci dès avant leur arrivée au pouvoir. De retour au pays, en 1933, il fut nommé instituteur à Schifflange

¹⁾ Ils en voulaient à Wingert, qui avait sévèrement critiqué leur programme, parce que l'UNIO'N s'était prononcée, pour instaurer le régime autoritaire du corporatisme, en faveur de la suppression des partis politiques. Elle réclama également, pour le catholicisme, le statut de religion d'Etat. («Unerkennong vun der kathoescher Religio'n als Staatsreligio'n»)

²⁾ A l'époque, la loi du 10 août 1912, concernant l'organisation de l'enseignement primaire stipulait que l'instituteur devait préparer les enfants «à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, civiques et sociales» (art. 22). L'interprétation abusive du terme «chrétiens», par l'abbé Emering, aurait-elle servi à mener la vie dure à Wingert?

et dénonça, en connaissance de cause, le danger national-socialiste, menace pour tous les voisins de l'Allemagne.

Membre du parti ouvrier luxembourgeois, Wingert s'occupa, comme instructeur, de la jeunesse socialiste de Schiffflange. C'est à ce titre que Pierre Haas fit sa connaissance. De son témoignage écrit, il y a lieu de citer les passages suivants :

«Pour nous, membres de la Jeunesse socialiste, Albert Wingert était un modèle de courage civique et d'honnêteté. Après l'invasion du 10 mai 1940, lors de l'évacuation de Schiffflange, il fit régner l'ordre et empêcha, avec une douzaine de camarades décidés, le pillage des maisons abandonnées et certains abus des troupes d'occupation. Pendant deux semaines, son groupe soigna les blessés, enterra les morts et les cadavres d'animaux, combattit les incendies et dégageda les rues obstruées par les bombardements ,après avoir enlevé les obus non explosés¹⁾.

Le jour où les écoles primaires ouvrirent de nouveau leurs portes, l'instituteur Wingert choisit, pour l'édification de ses élèves, au lieu du texte prescrit sur le «Führer», le thème du «Leithammel» (Le mouton de Panurge). Tant qu'il dirigea sa classe, il n'y eut ni salut hitlérien, ni chants nazis.

Par la suite, les membres du groupe Wingert se refusèrent d'adhérer à la VDB, d'assister aux réunions de propagande et de saluer à l'hitlérienne. Arrêté une première fois le 18 octobre 1940, Albert Wingert fut condamné à trois mois d'emprisonnement pour «menées anti-allemandes». Dans sa cellule, il confia ses impressions à un papier d'emballage brun, de moins d'un mètre carré, qui fut exposé à Schiffflange, en 1972, dans le cadre d'une exposition consacrée à la Résistance. A l'aide d'une aiguille, il avait gravé environ 15 000 lettres de l'alphabet, qui se composaient chacune d'une douzaine de trous minuscules. Après sa remise en liberté, au mois de janvier 1941, Wingert fut destitué en mars et dirigé sur un chantier routier de l'Eifel, à Wittlich. Rentré clandestinement à Schiffflange, à de multiples reprises, il constitua une organisation de résistance connue sous le nom d'ALWERAJE. Albert Wingert, WENZel Profant, RAYmond Arensdorff, JEan Doffing en furent les fondateurs: Les deux premières lettres de leur prénom fournirent l'appellation du groupe.

Au début, l'ALWERAJE se limita à rédiger, imprimer et diffuser un journal «Ons Zeidong», dont le tirage variait entre 2 500

¹⁾ Le 22 juin 1940, M. Nicolas Grund, bourgmestre de Schiffflange, chargea Albert Wingert de prendre les mesures nécessaires pour le rapatriement de la population évacuée de la commune. Il s'acquitta de cette mission avec le titre de bourgmestre faisant fonction.

et 3 000 exemplaires. Elle publia également des tracts ronéo-typés, qui furent distribués, à l'occasion, par quantités importantes. Jean Doffing avait installé le duplicateur au cimetière de Schiffflange, où se trouvait également la cachette des armes de l'organisation.

Par la suite, Wingert et ses amis étendirent leurs activités à d'autres domaines. Les parents de patriotes arrêtés furent secourus. Il fallait aider aussi les prisonniers de guerre évadés à rentrer en France ou en Belgique. Des passeurs étaient mis à la disposition de jeunes Luxembourgeois décidés à partir pour la Grande-Bretagne. Beaucoup de réfractaires du «Reichsarbeitsdienst» (service obligatoire du travail) furent également guidés à travers les frontières sévèrement gardées par les Allemands.

Pour pouvoir transmettre directement des informations au service de renseignements britannique, Wingert s'appropriait à construire un poste émetteur, quand la Gestapo réussit, en août 1942, à se saisir des principaux dirigeants d'ALWERAJE. J'étais déjà interné à Hinzert, avec Raymond Arensdorff, Edouard Barbel, Louis Biren, Nic. Cornelius, Jacques Felten, Pierre Lorang, Léon Steinmetz et Guillaume Wolter, tous membres d'ALWERAJE ¹⁾, quand Albert arriva au camp. Nous fûmes alors témoins d'une scène extraordinaire.

L'homme le plus dangereux du camp de Hinzert était le «Ober-scharführer SS» Schaaf, surnommé «Ivan le Terrible». Wingert se trouvait, depuis un certain temps déjà, debout devant la baraque qui servait de bureau aux gardiens du camp. Il était fort myope et la Gestapo lui avait enlevé les lunettes dès son arrivée à Hinzert. N'a-t-il pas vu le sous-officier SS foncer sur lui? Toujours est-il que celui-ci le frappa brutalement et lui arracha le chapeau qu'il avait gardé sur la tête, au lieu de l'avoir enlevé en signe de déférence. Alors une chose imprévue se passa, qui entraînait normalement la mort du détenu.

Wingert était taillé en Hercule. Avant d'avoir eu le temps de parer l'attaque, «Ivan le Terrible» reçut en pleine figure un coup de poing qui le terrassa. Revenu à lui, l'Allemand se rua sur le détenu, en se servant successivement d'armes diverses, dont une hache. Il frappa férocement Wingert, qui fut sauvé, de justesse, par un fonctionnaire de la Gestapo, qui s'était

¹⁾ Jean Doffing avait échappé à l'arrestation et réussit à se cacher jusqu'à la Libération. Quant à Wenzel Profant, il était parti pour Londres le 11 juillet 1941, chargé d'assurer la liaison avec le service secret britannique.

interposé en dernière minute. «Aufhören, den Mann brauchen wir. Er ist noch nicht verhört.»¹⁾»

Il est à noter que Louis Biren et Pierre Lorang, qui sont encore de ce monde, ont observé la scène du début à la fin, à partir d'une fenêtre d'une baraque qui servait d'atelier de menuiserie. Un autre Luxembourgeois, qui vit toujours, Eugène Thomé, revenait d'une corvée de travail quand il vit Wingert frapper le sous-officier SS. Mais son surveillant lui fit accélérer le pas, sans lui permettre de se retourner pour voir la suite de l'affaire²⁾. Le journaliste René Neuens fut également témoin de l'incident.

Lors d'un procès intenté à Sporrenberg, chef du camp de Hinzert, le parquet de Trèves fit état d'une déposition d'Albert Wingert, recueillie le 21 décembre 1960, quatorze mois avant son décès. Voici le texte soumis au tribunal de Trèves (Große Strafkammer des Landgerichts) :

«L'Ancien détenu Albert Wingert déclare que le sous-officier (Oberscharführer) Schaaf³⁾ l'a tellement maltraité, le 17 août 1942, jour de son arrivée à Hinzert, qu'il a failli en mourir. Des coups lui furent portés au moyen d'une massue, d'une pelle, d'une hache et d'une pique. Il fut blessé à la tête, aux jambes et à l'épaule. Il eut également plusieurs côtés brisés.

Concernant Sporrenberg, Wingert déclara que celui-ci avait lâché, quelques semaines plus tard, son chien-loup sur lui, qui le mordit cruellement à la jambe gauche.»

Comme Rudy Ensich, Albert Wingert est décédé prématurément, le 29 mars 1962, sans avoir atteint l'âge de la retraite. Une semaine avant sa mort, Pierre Haas a vu pleurer, à chaudes larmes, cet homme indomptable. D'une voix brisée, il lui dit qu'il avait été trompé, trahi et abandonné par trop de gens. Aurait-il eu l'amère

1) Arrêtez, nous avons besoin de cet homme. Il n'a pas encore été interrogé.

2) A Gusen, une annexe du camp de Mauthausen, où il fut interné après son séjour mouvementé à Hinzert, Wingert fit une tentative de fuite avortée. Quand il réapparut, très pâle, ses camarades voulaient savoir s'il avait été torturé. «Waat gét daat de' äner Leit un, wann ech wöll Aer léen», fut sa réponse. Quelques jours après son retour, à la salle de désinfection, les détenus eurent la révélation de ce qui s'était passé. La peau de la partie postérieure du corps de Wingert était marquée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Dans le livre «Letzeburger zu Mauthausen», édité par l'Amicale du camp, Eugène Thomé relate les détails de cette histoire.

3) Georg Schaaf, né le 7 août à Sandhausen, fut condamné, le 14 février 1950, à 10 ans de prison par le Landgericht de Mannheim. Il était accusé d'avoir maltraité, au camp de Hinzert, de 1940 à 1943, des détenus, surtout des Luxembourgeois, des Polonais et des Français. Schaaf s'est pendu dans sa cellule.

sensation que l'héroïsme des véritables résistants fut exploité par les opportunistes et autres profiteurs de manœuvres politiciennes?

Sur la tombe d'Albert Wingert, au cimetière de son village natal, à Holtz, le docteur Eugène Ost, un rescapé de Dachau, rappela le passé de son ami. Il souligna le fait que celui-ci avait relevé le défi des hitlériens dès 1933, à un moment où la plupart de nos compatriotes se refusèrent encore à prendre la menace allemande au sérieux. Par conséquent, il appartenait, déjà avant l'invasion du Grand-Duché, le 10 mai 1940, aux esprits clairvoyants, qui doivent être considérés comme les précurseurs de la Résistance.

Eugène Ost mit plus particulièrement l'accent sur l'action d'éclat de Wingert, au camp de Hinzert. «Quand la nouvelle parvint à Dachau», dit-il, «qu'un Luxembourgeois, maltraité par un gradé SS, avait terrassé celui-ci, l'information nous paraissait tellement invraisemblable, qu'on n'en croyait rien¹⁾. Toutefois, elle eut l'effet de relever notre courage. Plus tard, lorsque des témoins de l'affaire arrivèrent à Dachau, Wingert devint une figure légendaire, dont l'exploit ne remonta pas seulement le moral des détenus luxembourgeois, mais également de très nombreux étrangers. Mon cher Albert, nous te remercions tous de ce que tu as fait pour nous et ton souvenir ne nous quittera jamais.»

Aux obsèques de Wingert, l'ancien ministre René Blum prit également la parole. Il mit en évidence le dévouement du défunt pour les causes justes et résuma ses activités au profit de la «Ligue des Droits de l'Homme», dont il avait assumé le secrétariat pendant plus de vingt ans. M. Blum releva aussi le rôle joué par Albert Wingert comme militant de la «Libre-Pensée». A ce sujet, il est à rappeler que ces deux organisations avaient été, dès 1934, à la tête du combat en faveur des libertés constitutionnelles menacées par la «loi muselière» de M. Bech.

Pourquoi le Gouvernement s'est-il plus particulièrement acharné contre Albert Wingert, retenu en prison, on le sait, pendant 10 jours et obligé de comparaître, une nouvelle fois, le 22 août 1946 devant le juge d'instruction?

Est-ce parce que son parti l'avait désavoué²⁾ et lui reprochait de soutenir, à l'occasion, les communistes? (Ceux-ci l'attaquaient également pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici.)

¹⁾ Strafordnung für das Konzentrationslager: «Wer einen SS-Mann tötlich angreift, wird auf der Stelle erschossen oder nachträglich als Meuterer gehenkt.» (Celui qui attaque un membre de l'organisation SS sera immédiatement fusillé ou pendu comme mutin.)

²⁾ A Schiffflange, aux élections communales du 7 octobre 1945, Albert Wingert fut élu par 2012 voix, dépassant ainsi de loin ses coéquipiers de la liste du parti socialiste, qui détenait six mandats sur onze. Toutefois, le vainqueur des élections ne fut pas nommé bourgmestre.

Quant aux chrétiens-sociaux, qui furent depuis toujours l'objet des critiques de Wingert, ils surestimèrent apparemment son influence.

Quoi qu'il en soit, cet homme, présenté parfois comme le véritable chef de la Résistance, était un homme seul. En dehors d'une poignée de fidèles du groupe ALWERAJE, il ne pouvait compter sur personne. Depuis la constitution du gouvernement d'union nationale, les responsables de l'UNION avaient pris leur distance vis-à-vis de lui.

Alors, pourquoi les autorités ont-elles eu recours à tout l'arsenal des mesures répressives de l'Etat contre un homme seul? Était-il devenu l'incarnation de la mauvaise conscience des tenants du pouvoir, qui se rendaient compte de l'exaspération des rescapés des camps, provoquée par la mansuétude à l'égard de collaborateurs notoires, voire de traîtres? Ou avaient-ils peur de l'emprise de Wingert sur les sinistrés, qui exprimaient avec véhémence leur mécontentement au sujet de la lenteur des travaux de la reconstruction, des milliers d'immeubles ayant été détruits par les opérations militaires, surtout au cours de l'offensive des Ardennes? Ou lui en voulait-on d'avoir pris la défense des enrôlés de force? Peut-être aussi le Gouvernement redoutait-il que Wingert finisse par canaliser l'irritation des patriotes, indisposés d'être écartés systématiquement, au profit de membres des partis au pouvoir, de la gestion des affaires publiques.

Une analyse sérieuse de la situation aurait permis de conclure que Wingert n'avait aucune possibilité de mobiliser politiquement les différentes catégories de Luxembourgeois, affectés par le malaise né de la déception qui avait suivi l'euphorie de la Libération. Ni tribun populaire, ni organisateur, il lui manquait l'appui des groupes constitués dont la désunion ou la rivalité auraient d'ailleurs empêché la coordination de tout effort commun.

Reste un autre facteur qui, pour comprendre le cours des choses, doit être pris en considération. L'absence d'une véritable opposition parlementaire et l'inexistence d'une presse critique — à l'exception de l'hebdomadaire L'INDEPENDANT — avait créé une situation malsaine. Muselée pendant des années par le régime d'oppression de l'occupant, l'opinion publique désirait ardemment le retour aux libertés civiles temporairement abolies par l'ennemi.

Pour son malheur, Wingert s'obstinait à faire paraître, de temps en temps, le bulletin qu'il avait publié dans la clandestinité. En haut lieu, on s'en offusqua. Bien souvent, il fut en butte aux tracasseries de la Sûreté publique¹⁾. Dès lors, l'action répressive

¹⁾ Il en fut de même pour les «Patriotes Indépendants» de Josy Goerres et Emile Krieps, chaque fois qu'ils faisaient placarder des affiches qui suscitèrent l'ire du Gouvernement.

contre ce trouble-fête et empêcheur de danser en rond ne sera plus qu'une question de temps, surtout après des griefs publiquement formulés à l'égard de M. Pierre Dupong.

En termes non équivoques, Albert Wingert reprocha au président du Gouvernement de ne pas avoir pris des mesures efficaces, avant l'invasion du Grand-Duché, contre les agents de l'ennemi. De plus, il l'accusa d'être parti pour l'étranger, le 10 mai 1940, sans avoir laissé des instructions aux fonctionnaires désemparés et sans avoir donné des consignes à la population quant à l'attitude à prendre face à l'occupant. Enfin, pour ne pas avoir facilité le départ des nombreux jeunes résistants luxembourgeois, réfugiés en France et désireux de se rendre en Grande-Bretagne pour combattre l'ennemi, l'arme à la main, Wingert rendit Dupong responsable de la mort de ceux qui furent arrêtés par la police allemande.

Il condamna également la politique du président du Gouvernement, telle qu'elle fut exprimée à Londres, au micro de la BBC. Après avoir exhorté la population à résister à l'occupant, M. Dupong finit par prêcher, dit Wingert, le contraire (genau de Gégendél). Il l'accusa aussi d'avoir dirigé vers la Légion Etrangère des réfractaires luxembourgeois qui furent obligés, plus tard, d'ouvrir le feu sur les Alliés.

L'acharnement des autorités contre Wingert paraît dépasser les bornes. Même en prison, il fut poursuivi sans repos ni trêve. Pour compromettre le succès de la démonstration de solidarité en sa faveur, prévue pour samedi le 3 août, le Gouvernement fit afficher, dans la matinée, la proclamation suivante :

«Des feuilles volantes¹⁾, en partie anonymes, ont été distribuées dans différentes régions du pays invitant la population à prendre part à une manifestation qui doit partir, le 3 août, à 16 heures, place de la Gare, à Luxembourg. Il résulte du contenu des tracts distribués que la manifestation doit avoir pour objet la démission du Gouvernement et la dissolution de la Chambre des Députés. Les auteurs des tracts prirent prétexte d'une action entreprise ces derniers jours par les autorités judiciaires.

Le Gouvernement tient à constater qu'il n'entend, en aucune manière, s'immiscer dans les fonctions judiciaires et qu'aucune

¹⁾ Les forces de police avaient été alertées pour empêcher la diffusion des tracts. A Vianden, Jean Kayser, de Schifflange, un ami intime de Wingert, a été arrêté au moment où il les distribuait dans la rue. Retenu dans les locaux de la gendarmerie, il fut libéré vers 18 heures seulement, quand la manifestation était terminée. En motocyclette, il avait traversé Walferdange, Lorentzweiler, Lintgen, Mersch, Ettelbrück et Diekirch, en répandant des tracts avant l'arrivée des gendarmes.

manifestation ni intervention ne pourra le déterminer à se départir de la réserve que la Constitution et les lois lui imposent sous ce rapport.

En conséquence, le Gouvernement invite la population à garder son calme. Des mesures ont été prises pour empêcher des troubles éventuels.»

Malgré les difficultés rencontrées par les organisateurs, la manifestation eut lieu ¹⁾. Radio-Luxembourg avait refusé de l'annoncer, tout en diffusant la mise en garde de la L.P.P.D. A l'exception du TAGEBLATT, il en fut de même pour les quotidiens, qui n'en soufflèrent mot.

Sous prétexte que le nom de l'imprimeur n'était pas mentionné, les tracts, mis sous presse en dernière minute, ont été saisis chaque fois qu'un policier croisa la route des rares distributeurs.

D'après une dépêche de l'agence de presse BELGA (4 août) reproduite par les principaux journaux belges, «les mesures extraordinaires de sécurité prises, il y a quelques jours, ont été abrogées hier soir.» L'information émanait de MM. Dupong et Bodson, qui déclarèrent également que «l'instruction ouverte par les autorités judiciaires concernant une tentative de renverser le Gouvernement par la force, est terminée.» Or, 10 jours plus tard, au cours de la séance de la Chambre du 13 août, M. Bodson affirma: «L'instruction est encore en cours.»

Toujours d'après l'agence belge, qui avait publié sa dépêche sous la forme d'une note officieuse, «il se confirmait que les conjurés avaient projeté d'arrêter les membres du Gouvernement et de les garder plusieurs jours à l'ombre pour former entretemps un nouveau gouvernement.» (A ce sujet, signalons que personne n'était autorisé à «confirmer» quoi que ce soit avant la fin de l'instruction, qui se termina le 30 octobre 1946).

Ou bien il se confirmait que les conjurés projetèrent un coup d'Etat et alors le non-lieu rendu à leur égard devient incompréhensible. Ou bien le non-lieu est inattaquable: dans ce cas, les porte-parole gouvernementaux ont pris des libertés inadmissibles avec la vérité des faits.

¹⁾ Dans son édition du 5 août, LE SOIR rapporte ce qui suit: «La manifestation de samedi après-midi, organisée surtout par les anciens détenus des camps de concentration et à laquelle ont pris part environ 2 000 personnes, s'est déroulée en bon ordre. Les manifestants portaient des écriteaux réclamant la mise en liberté de Wingert.» (Armand Schleich, qui se trouvait encore à Londres à cette date, se rappelle avoir lu, dans un journal britannique, que 20 000 personnes avaient participé à la manifestation. Il s'agissait, bien entendu, d'une coquille.)

Pour en revenir à Albert Wingert, il bénéficia, le 30 octobre 1946, comme Ensch, Jüttel, Krieps et Winter d'une déclaration de non-lieu. Après son décès, sa ville d'adoption lui érigea un monument et une rue de Schiffflange porte aujourd'hui son nom.

On sait que l'ordonnance de non-lieu constate l'absence de tout indice qui permettrait de poursuivre l'inculpé en justice. L'inexistence de toute indication susceptible d'établir sa culpabilité fait planer le doute sur le sérieux de l'enquête de la Sûreté publique. Or, c'est Wictor qui avait enquêté contre Ensch, Jüttel, Krieps, Winter et Wingert.

Après la Libération, Wictor avait été pris à partie par des résistants qui lui reprochaient le rôle qu'il joua sous l'occupation. Il fut attaqué surtout par les représentants de l'UNION chargés d'étudier les dossiers des collaborateurs. Le policier se vengea en rédigeant, à son tour, des rapports contre des membres de l'organisation en question, entre autres contre ceux qui travaillaient au service de déminage. Il insinua qu'ils ramassaient des armes destinées à renverser l'ordre établi. Pour les accabler, il n'hésita pas à se servir de témoignages d'anciens agents de l'ennemi. Un de ceux-ci, Nicolas Huberty ¹⁾, recruté dès 1937 par l'Abwehr (le service de renseignement militaire allemand), s'est vanté d'avoir incité Wictor à effectuer des perquisitions chez des membres du service de déminage, accusés de préparer un attentat contre le Gouvernement. Victor Scheuer, on l'a vu, était parmi ceux chez qui la Sûreté se présenta pour perquisitionner.

Quant à Emile Krieps, celui-ci avait rappelé, sur une affiche placardée par les «Patriotes Indépendants», que Wictor fut membre de la police allemande. A la suite de cette publication, des amis de Krieps, dont Josy Goerres, reçurent la visite d'agents de la Sûreté. Il est à parier que des dossiers furent constitués contre eux.

Pour ce qui est de Wingert, ni lui, ni ses camarades de l'ALWE-RAJE ne manquèrent de critiquer le passé de Wictor. Eux aussi furent soumis par la Sûreté à d'interminables interrogatoires et autres tracasseries.

C'est ainsi que Wictor, par l'accumulation de rapports destinés à ses supérieurs, qui les communiquèrent, à n'en pas douter, au

¹⁾ Quand le colonel Doudot, du contre-espionnage français, arrêta Besson, un inspecteur du commissariat spécial de Longwy, il découvrit que le Luxembourgeois Huberty avait servi d'intermédiaire entre l'Abwehr et le traître français. Besson fut fusillé, mais Huberty ne fut jamais inquiété par la Sûreté publique au sujet de cette affaire d'espionnage, décrite en détail par le colonel Reile dans son livre «Geheime Westfront».

président du Gouvernement, créa finalement un véritable climat d'intoxication. Dans cette atmosphère malsaine, faite de suspicion et de peur, commérages, cancans et rumeurs champignonnèrent. Au cours des mois, depuis fin 1945, l'empoisonnement du climat politique ne fit qu'empirer. Les premières victimes de l'intoxication furent les membres du Gouvernement. D'après une déclaration de M. Dupong, faite à la séance du 13 août 1946 à la Chambre, ses collègues avaient fait état «de temps en temps», de rumeurs concernant la préparation d'un putsch.

Lors de la même séance, M. Pierre Dupong avait également mentionné l'instruction judiciaire du prétendu coup d'Etat en disant: «Elle suit son cours, elle établira la vérité. Dès que le résultat sera définitif, il sera porté à la connaissance du public.» — On sait que le président du Gouvernement n'a pas tenu parole. Il a préféré, sans doute, ne pas insister sur les «gaffes» commises et laisser sombrer le tout dans l'oubli.

Au sujet de Wictor, une dernière question se pose. Est-ce de sa propre initiative qu'il a évoqué, dans ses rapports, le spectre d'un complot dirigé contre le Gouvernement? Ou a-t-il été «téléguidé»? Dans les deux cas, nous nous trouvons en présence d'une provocation policière.

Reste à définir, dans cette peu édifiante histoire, l'attitude du parquet, qui fut à l'origine de la mise en marche de l'appareil judiciaire. A-t-il été influencé, lui aussi, par les rumeurs? Ou Wictor avait-il réussi à le convaincre qu'il y avait péril en la demeure, c'est-à-dire que les soi-disant conspirateurs allaient passer à l'action? Ou fut-ce la lettre de M. Bech qui était à la base de sa décision?

D'autre part, on pourrait objecter que le parquet avait négligé de faire vérifier les assertions du rapport Wictor par une enquête supplémentaire. Elle aurait probablement, dès le début, mis hors de cause les officiers Ensch, Jüttel, Krieps et Winter.

Même si Albert Wingert et sa poignée d'amis avaient joué avec l'idée de renverser le Gouvernement par la force, l'ampleur des mesures répressives était disproportionnée par rapport à leurs possibilités. Au lieu de mettre le Grand-Duché pour ainsi dire en état de siège et de ridiculiser le pays aux yeux de l'étranger, il aurait fallu procéder à une analyse des moyens dont disposait le groupe Wingert. Il s'agissait ensuite de savoir qui serait chargé de quoi dans l'exécution du plan prévu — si toutefois il y avait plan.

Pour ceux qui n'ont pas connu les années agitées qui ont suivi la Libération, l'attitude des autorités de l'époque reste inexplicable. Pour ceux qui ont vécu cette période trouble, un autre aspect de l'affaire demeure incompréhensible. Comment a-t-on réussi à faire

croire au bon peuple que Wingert était à la tête d'une entreprise de coup d'Etat, discutée en public, soit au «Café du Pont», soit au «Café de l'Ancre d'Or»?

D'après Victor, toutes les personnes qu'il accusait de comploter contre l'Etat étaient d'authentiques résistants, c'est-à-dire des gens qui avaient pris l'habitude dans la clandestinité de s'entourer, pour assurer leur sécurité, de certaines mesures de précaution. Et voilà que ces mêmes résistants se lançaient, toujours d'après Victor, dans une tentative de coup d'Etat dont ils discutaient les détails, au mépris du secret d'usage, sur la place publique.

Si Albert Wingert était décidé d'arrêter des membres du Gouvernement, il avait certainement désigné les personnes chargées de «les mettre à l'ombre». Comment expliquer alors le fait qu'il fut seul à comparaître devant le juge d'instruction?

Un autre argument avancé contre Wingert repose sur des listes confisquées chez lui le 2 août. Elles contenaient, paraît-il, les noms de ceux qui, selon lui, étaient susceptibles de remplacer avantageusement les membres du gouvernement d'union nationale. Il aurait établi différentes combinaisons ministérielles — comme le firent d'ailleurs, dans les bistrotts, bien d'autres de nos compatriotes, nullement inspirés par des idées subversives. On pourrait en déduire que Wingert ne fut pas le seul «putschiste» du pays et que le «Café du Pont» ne fut pas le seul établissement public où se réunirent de soi-disant conspirateurs.

Incontestablement, le climat de l'époque était favorable aux initiatives visant le changement de gouvernement. Le potentiel de mécontentement était tel, qu'il n'aurait pas été difficile d'acculer les ministres à la démission. Mais voilà, il aurait fallu que les principaux groupes de mécontents: rescapés des camps, déportés, résistants exaspérés, sinistrés et enrôlés de force, se mettent d'accord pour exercer la pression nécessaire. Et encore fallait-il savoir comment s'y prendre

En ramenant l'affaire du prétendu coup d'Etat à ses justes proportions, il est permis d'affirmer que le prestige du gouvernement d'union nationale n'est pas sorti grandi de cette lamentable histoire et que le ridicule ne tue plus.

Une phrase attribuée à M. Pierre Dupong mérite d'être citée : «Zwou Sâchen hätte mer können erspûrt gin. Dem Bodson hât ech de Prozeß Gomand ze verdanken, an d'Putsch-Affär dem Bech ¹⁾.)»

¹⁾ On aurait pu m'épargner deux choses. Je dois le procès Gomand à Bodson et l'affaire du «putsch» à Bech.

Annexes

P R O T E S T

Den 2ten August 1946 sin folgend verdengschtvoll Resistenzler a Memberen vun der letzeburger BATTERIE öonner der Beschöllegong: STAATSGEFERLECH!! verhaft gin.

Albert WINGERT, Kazettler

Rudy ENSCH, Majo'er

Emile KRIEPS, 1. Lieutenant

Jean JUTTEL, 1. Lieutenant

Robert WINTER, 1. Lieutenant

Dat e'wer ass ze vill weit gangen!!!!

Mir proteste'eren voller Ierger ge'nt des Massnahm (de' durch neischt gerechtfertegt ass, a ge'nt all elementart Volleksrecht verste'st.

MIR FUERDEREN DURFIR FORMELL :

De' SOFORTEG FREILOSSUNG VUN DE VERHAFTEN
PATRIOTEN

De' SOFORTEG DEMISSIO'N VUN DER ONWIERDEGER
REGIERUNG

De' SOFORTEG OPLÖSUNG VUN DER ONFÄHEGER CHAMBER

An desem Sönn organise'eren mir haut, den 3ten August 1946 zu Letzeburg eng gro'ss Manifestatio'n, de' a Form vun engem Cortege um 16 Auer op der Gare zu Letzeburg opgezun gëtt.

ALL LETZEBURGER PATRIOTEN SOLLEN DRUN DELHUELEN.

Ce tract fut composé et imprimé, en dernière minute, avec les moyens du bord, par des membres d'ALWERAJE, le groupe de résistants dirigé par Albert Wingert.

Scheffleng, den 2. August 1946

Haut de Muergen em 5 Auer ass eise
beschte letzeburger Resistenzler

Albert Wingert

op Gestapomane'er verhaft gin

Mir proteste'eren ge'nt de' brutal Art a Weis mat dèr
ge'nt Leit virgange get, de' fir hirt Ideal antre'den a
**mir rufen all Letzeburger op, fir gent desen Akt ze
manifeste'eren.**

Fir de Comité vun der LPPD
Madame Arensdorff

Les autorités compétentes avaient donné l'ordre de confisquer ce tract. Dans un rapport adressé le 3 août au parquet du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, le chef de la brigade de gendarmerie de Mersch signale ce qui suit: «Der Staats-Anwaltschaft zu Luxemburg berichtet unterzeichneter Toussing Josef, Brigadier, dst. Stations-Kommandant der Brigade Mersch, daß am heutigen Vormittag gegen 7.30 Uhr zu Mersch und Umgegend vereinzelt Flugzettel durch einen unbekanntes Motorradfahrer abgeworfen wurden. Zwei Flugzettel wurden durch Brigademitglieder aufgefunden und sind beigefügt. Die Zettel tragen keine Angabe des Druckers. Die Anzahl der ausgeworfenen Zettel dürfte gering sein, da keine weiteren gefunden werden konnten. Der Motorradfahrer konnte nicht ermittelt werden.»

Revue de la presse

(extraits)

Vernunft gegen Tapageure

Man hat die Gewohnheit, nach der weiteragierenden fünften Kolonne zu suchen. Wenn uns nicht alle Sinne täuschen, stand bei diesem «Umsturzversuch» die fünfte oder sechste Kolonne ebenfalls Pate.

Wer weiß, wo die Drahtzieher sitzen und in welcher Verbindung sie mit den «gestürzten Größen» à la Martin Bormann sind, der über die Geheimsender sein «Volk» auffordert, sich auf große Ereignisse vorzubereiten. (Luxemburger Wort, 5. 8. 1946)

Demonstration

Die L.P.P.D., in deren Namen ein Teil der Flugzettel verteilt worden waren, distanzierte sich von dieser Veranstaltung, indem sie mitteilte, daß die Zettel ohne Wissen des Zentralvorstandes hergestellt und ausgeteilt worden waren.

(Luxemburger Wort, 5. 8. 1946)

Legalität statt Anarchie

Absolut lächerlich ist es, in einem Augenblick, da einige Hitzköpfe aufstehen, um widerrechtlich gegen Ruhe und Ordnung des Staates vorzugehen, dieses Vorgehen teilweise damit entschuldigen zu wollen, daß einiges im Staate nicht so sei, wie es sein sollte.

(Luxemburger Wort, 6. 8. 1946)

Noch sind wir Demokraten

Die Namen, die im Zusammenhang mit dem «Putschversuch» und mit der anschließenden Demonstration genannt wurden, interessieren uns nicht. Umso weniger, als wir überzeugt sind, daß noch andere dahinter standen, die direkt *uninteressant* sind.

Jedenfalls war dies kein patriotisches Meisterstück, noch ein Musterbeispiel demokratischer Reife.

Leider haben einige *Tagesblätter*, statt bei einem kategorischen *Nein* zu bleiben und denen, die es mit solchen gefährlichen Spielen versuchen wollen, den Tüpfelchen aufs «i» der Demokratie zu setzen, *die alte Leier von «Malaise»* angeschlagen und sich naiv dazu verstiegen, zu bemerken, die Regierung würde bei einer Volksbefragung schlecht abschneiden. (Luxemburger Wort, 8. 8. 1946)

Was geht im Lande vor ?

In den verschiedenen Ortschaften des Landes (zirkulieren) Gerüchte, die leicht eine Alarmstimmung hervorrufen könnten. Wir wollen die Bedeutung der in Umlauf gesetzten Nachrichten nicht überschätzen, finden uns aber zu der Frage berechtigt, welche Bewandnis es mit der plötzlichen Besetzung der elektrischen Zentrale der Dommeldinger Arbed-Werke durch Sicherheitsorgane hat.

(D'Zeitung vom Letzeburger Vollek, 2. 8. 1946)

Was stimmt da nicht ?

Haben die Spatzen recht, die jetzt so viel von den Dächern herunter zu zwitschern wissen, dann sind so viele Parlamentarier in diese Putsch- oder Provokationsgeschichte verwickelt, daß eine parlamentarische Untersuchungskommission mit der Klärung der Schuldfrage und der Aufklärung über die Drahtzieher im Hintergrunde betraut werden muß.

(D'Zeitung vom Letzeburger Vollek, 7. 8. 1946)

Über den «Putsch» an sich der Wingert und Gesinnungsgenossen viele Worte zu verlieren, erübrigt sich.

Wie wenig ernst er geplant und durchgeführt wurde, geht schon aus der Tatsache hervor, daß der Organisator desselben zwar geheime Sitzungen genug veranstaltete, aber dann doch davon soviel sprach, daß das halbe Land auf dem Laufenden war, daß er die Herren Bech und Dupong stürzen wollte, aber nichts besseres zu tun wußte, als an die Gesinnungsgenossen derselben Minister, die Herren Loesch und Biewer, heranzutreten um sie zu ersetzen. Es war also das reinste Possenspiel.

(D'Zeitung vom Letzeburger Vollek, 9. 8. 1946)

Geplante gewaltsame Beseitigung der legalen demokratischen Organe durch die Verschwörer.

Wenn man von organisierter Propaganda sprechen kann, mit dem Ziel, vom Ausland her, einen Druck auf die Regierung auszuüben und dadurch das Land der Gefahr des Bürgerkriegs auszuliefern, dann liegen schwerwiegende Tatsachen vor, die an Hoch- und Landesverrat grenzen.

(D'Zeitung vom Letzeburger Vollek, 14. 8. 1946)

Das Volk verlangt Klarheit

Diese Klarheit zu schaffen, ist nicht Sache der üblichen Rechtsinstanzen. Die unglückliche Prozedur der bisherigen politischen

Prozesse und die Unterordnung der Anklagebehörde unter das Justizministerium lassen es nicht geboten erscheinen, die Staatsanwaltschaft mit der Untersuchung dieser hochpolitischen Angelegenheit zu befassen. Die jetzige Kammer, die sowohl gesetzgebend wie verfassungsgebend ist und mithin in ihrer Mitte keine Putschisten oder mit Putschisten liebäugelnde Abgeordnete dulden darf, muß aus Vertretern sämtlicher Parteien einen parlamentarischen Untersuchungsausschuß bilden, dem die Aufdeckung der Putschhintergründe zur Aufgabe gesetzt ist. (Steichen Jehan in d'Zeitung vum Letzeburger Vollek, 10. 8. 1946.)

Der Putsch und die Kommunisten

Putsch oder Provokation?, fragen die Kommunisten. Und sie insinuierten, die Regierung selbst hätte durch irgendwelche Dunkel männer den Putsch wohl provoziert, um jetzt die Gelegenheit zu benutzen, gegen die Resistenz, gegen das Volk undemokratisch zu regieren. Dabei sitzt auch ein Kommunist in dieser verdächtigen Regierung. Ja, der Herr Urbany hätte auch nach dem Putsch Minister bleiben dürfen, denn dieser war gerichtet, schreibt die «Zeitung», gegen die Londoner Minister. (Tageblatt, 5. 8. 1946)

Malaise au Grand-Duché

Dans une ville calme où le jardinier arrose ses parterres, le «putsch» de Luxembourg est le dénouement d'un profond malaise.

Ses journaux eux-mêmes semblent s'être donné le mot pour ne consacrer à la crise politique latente que peu ou pas de place. Le «Zeitung» pourtant porte en manchette un grand titre «Putsch ou Provocation?» L'organe communiste insinue que le gouvernement «de Londres» a démesurément grossi l'Affaire pour avoir l'occasion de s'assurer des personnalités mises à l'ombre vendredi matin. (La Nation Belge, 6. 8. 1946)

Manchette de l'UNIO'N

D'Unio'n fuerdert vun alle Memberen eng onbedéngt streng Disziplin. (Phrase citée de l'éditorial «Opruff un all Unio'nsmember.») (D'UNIO'N, 2. 8. 1946)

Daat hei an daat elo

D'Regierung huet matgedélt, datt sie änn vun der lüschter Woch verschidde Secherhétsmesüren ergraff haat. Wofir huet si nôt gesoot, wo'ran de' bestaanen hun? Ass et wo'er, dat d'Telefonsgespréicher owgelauschtert gi sinn? Ass et woer, daat daat elo nach geschitt, nodém d'Mesüren opgehue'we sin? Mir erwaarden eng Äntwert. (D'UNIO'N, 7. 8. 1946)

Commentaire diplomatique

(Extraits)

DEPARTMENT OF STATE
incoming telegram

RESTRICTED
Control 947

Luxembourg, August 3, 1946

Paraphrase before communicating except to Govt Agencies.

Reports of plot to overthrow Luxembourg Government grossly exaggerated. Alleged leaders have not been arrested, but merely questioned. Absolute tranquillity everywhere. Newspapers today, and all patriotic resistance organizations denounce handful malcontents who had talked possible putsch and approached officers with due regard thereto.

Full report by airmail follows.

WALLER

(Georg Platt Waller)

Chargé d'Affaires ad interim des Etats-Unis

INCOMING AIRGRAM

UNRESTRICTED

Luxembourg, August 5, 1946

Reference my telegram No. 40 August 3, situation in Luxembourg absolutely normal. From my own sources of information and detailed interviews with Minister of Foreign Affairs and Minister of Justice I consider that the whole matter may be regarded as closed. Police and judicial examination of implicated persons has been terminated and all have been released. Insofar as movement had a leader a certain Professor WINGERT fanatically loyal to his country but mentally unbalanced after years of German concentration camp may be considered moving spirit. He is still subject to further examination but it is almost certain that he will be released from supervision very shortly. From the confused rumors and differing purposes of this opera bouffe comedy the following facts stand out :

A group of half a dozen hot-heads impatient at the slowness with which the courts are disposing of cases of reputed collaboration with the enemy and believing that Minister of Justice was not insisting on sufficient severity in the treatment of accused, believed that with «twenty officers and soldiers of the Grand Ducal Army they could kidnap Prime Minister, Minister of Foreign Affairs and Minister of Justice and set up an interim government.»

WALLER

INCOMING AIRGRAM

Luxembourg, September 4, 1946

Despite extraordinary comfort and prosperity in comparison with other liberated countries there is a certain amount of political malaise in Grand Duchy of Luxembourg which I have attempted to describe in a full report being sent by next pouch. While I do not anticipate any disorder it is possible that some minor demonstrations may take place on the anniversary of liberation September 10. In view of grossly exaggerated press reports last month concerning a ridiculous manifestation by a few discontented persons, when even London TIMES reported that «20,000 demonstrators marched against Government», although TIMES itself three weeks later retracted, admitting that only two hundred marched, suggest Department accept with greatest reserve any reports which do not emanate from myself or Ambassador Kirk¹).

WALLER

;) Ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles.

American Legation, Luxembourg
September 3, 1946

Subject: Despite Relative Prosperity
Political Malaise Exists in Luxembourg.

The Honourable
The Secretary of State
Washington.

.....

Luxembourg is the only country in Europe to have the same Sovereign, the same Prime Minister, and essentially the same Cabinet that it enjoyed in 1937. The Minister of Foreign Affairs, and the Minister of Finance have held their posts continuously since 1926. The Government of Luxembourg is a coalition representing the exact strength of all parties except for a disproportionately high representation of socialist and communist elements, and was formed in October 1945 accurately reflecting the elections which took place less than ten months ago. While 2% of well armed determined men could temporarily crush an unarmed unsuspecting majority, it is unthinkable that this Government, or any other democratically elected government in Luxembourg, could for more than a few days be overthrown unless with the aid and continuing support of foreign bayonets. Luxembourgers, politically the most reasonable and law-abiding people of Europe, have *never* indulged in revolutionary or «putschiste» activities, and it is not to be thought that they ever will so deny their democratic and constitutional heritage.

I have sketched in the foregoing background before reporting to the Department that I have just received a confidential report that a small group of leftists are seeking to enlist the support of the organization of youths who suffered deportation and concentration in Germany, in order to join with some discontented workmen to proclaim a general strike «against the government» for next week, presumably on the anniversary of the liberation of Luxembourg, September 10. I do not know how seriously to evaluate this report, inasmuch as it has not been thus far confirmed or substantiated from other sources. Luxembourg has been remarkably free from any labor troubles since liberation.

While as I indicated earlier in this despatch I do not know the answer to this malaise, I do believe that the Government would be well advised to undertake in the interest of the whole country a campaign of enlightenment, pointing out its tremendous difficulties and its amazing triumph over obstacles since liberation. I do not anticipate any such campaign, however, as the Government, thoroughly conscious of its accomplishments, but knowing human nature only too well, does not look for gratitude or appreciation, and individually and collectively is not impelled by a desire for power or for office as such. I thoroughly believe that most of the members of the Government of Luxembourg are serving as a patriotic duty to their people and Sovereign. I know that two or three of them would willingly resign tomorrow to enjoy the well earned fruits of their labor in comfort, if they felt conscientiously able to relinquish tasks for which they must know themselves almost irreplaceable.

George Platt Waller
Chargé d'Affaires ad interim

Contrôle postal

CENSURE POSTALE

Grand-Duché de Luxembourg
Office de contrôle de la Presse
et des Communications

Luxembourg, le 3-7-1945

RAPPORT SUR L'OPINION PUBLIQUE

Période du 18-6-45 au 30-6-45

Nombre des envois ouverts: 92.567

1. *Moral de la population*
— «Il ne reste que peu de la joie, des espoirs qui remplissaient tous les esprits après la libération du joug nazi.»

- «La situation a évolué pour aboutir à un malaise général, au désespoir, voire à une peur qui paralyse les esprits . . . »
- « . . . Projets de quitter le pays pour se refaire à l'étranger une situation . . . »
- «pour y vivre en paix»
- «crainte de bagarres lors des élections»
- «de faibles espoirs que la vie normale reviendra peut-être une fois.»

a) Régions dévastées.

La situation n'a pas changé.

Mécontentement général.

Causes :

- «Manque de moyens de transports»
- «Manque de communications par chemins de fer»
- «Travail peu productif de la grande majorité des ouvriers»
- «Les matières premières font défaut»
- «Manque de compréhension de la part des autorités compétentes»
- «Maladies contagieuses».
- «Des paysans veulent quitter le pays pour se refaire une situation à l'étranger».

b) Dans les autres parties du pays.

Quelques aspects :

«Le désaccord qui règne partout est vivement désapprouvé par les déportés politiques qui reviennent au pays»

«La population se divise en deux camps: les purs et les plus purs»

Les membres de la résistance «sont mécontents parce que leurs mérites ne sont pas suffisamment reconnus».

2. Divers.

- «L'arrogance des profiteurs de la guerre et de la noblesse du marché noir»
- «Craintes des épidémies»
- «Crainte de la guerre civile»
- «La chasse aux places . . . des autres»
- «La jeunesse ne se prête pas ou peu à une rééducation pourtant indispensable»

- «Le pays devant payer lui-même les frais de la reconstruction, on peut se faire une idée de ce que seront les impôts»
- «La vie de plus en plus chère»
- «C'est effrayant: partout de la haine, même dans les milieux cléricaux!»
- «Désapprobation de voir maltraiter les collaborateurs à la manière des nazis»
- «Le sort des Luxembourgeois en URSS»
- «La reprise des affaires se heurte à de nombreuses difficultés».

(Rapport secret destiné aux membres du Gouvernement et reproduit par l'INDEPENDANT du 29 novembre 1945. Sa publication eut comme suite une enquête de la Sûreté publique.)

Procès Gomand

Au cours de sa première audition, comme témoin, le lieutenant Krieps avait mentionné «l'interception du courrier diplomatique par Monsieur Bodson». Rappelé à la barre le 15 mai 1946, le témoin, toujours sous la foi du serment, a fourni des détails supplémentaires sur la censure illégale pratiquée à Londres par le ministre de la Justice. Dans son édition du 23 mai 1946, l'INDEPENDANT rapporte sa déposition comme suit: «Derselbe Justizminister habe auch das Briefgeheimnis verletzt, was private Post anbelange. Diese wurde sowohl geöffnet als auch einfach unterschlagen. Unter den Briefsendungen, die dieser sonderbaren Praxis zum Opfer fielen, befanden sich unter anderem zwei für Oberleutnant Krieps bestimmte Briefe. Andere, die für Leutnant Jacoby bestimmt waren, erlitten dasselbe Schicksal. Bei einer Beschwerdeführung, die diesethalben durch die Herren Jacoby und Winter bei Herrn Bech geführt wurde, wußte dieser nur hilflos die Achseln zu zucken und hinzuzufügen: «Was soll man da tun? Er öffnet ja auch meine Briefe.» — Après Emile Krieps, ce fut au tour de Robert Winter d'apporter son témoignage. La question suivante lui fut posée: «Est-il vrai que les volontaires luxembourgeois de la Brigade Piron ont été empêchés, après la Libération du Grand-Duché, de rentrer chez eux, malgré le congé qui leur avait été accordé par les autorités militaires belges?» Winter a répondu que M. Pierre Dupong s'était opposé, avec tout le poids que lui conférait sa qualité de président du Gouvernement, au retour des combattants luxembourgeois, dont la plupart avaient été séparés de leur famille depuis des années.

Concerne Albert WINGERT

(*pièces transmises par M. Jean Kayser, de Schiffflange*)

Wir Franz Delaporte, Untersuchungsrichter beim Bezirksgerichte zu Luxemburg, befehlen allen Gerichtsvollziehern und denen, welche das Gesetz hierzu beauftragt, vor uns zu bringen Wingert, Schullehrer, wohnhaft in Schiffflingen, um über die gegen ihn vorliegende Beschuldigungen des Attentats und Komplotts gegen die Regierungsform und gegen die innere Staatssicherheit verhört zu werden, und ersuchen alle Inhaber der öffentlichen Macht, zur Vollziehung gegenwärtigen Befehls nötigenfalls starke Hand zu leisten.

Luxemburg, den 1. August 1946.

Der Untersuchungsrichter,
Gez.: Delaporte

VERWAHR - BEFEHL

Wir François Delaporte, Untersuchungsrichter beim Bezirksgericht zu Luxemburg. — Handelnd in Gemäßheit des Art. 91 der Kriminalprozeßordnung, verordnen hiermit, daß Wingert Albert, 48 Jahre alt, Attaché bei der Regierung, geboren zu Holz, wohnhaft zu Schiffflingen, beschuldigt des Attentats und Komplotts gegen die Staatsform innere Gefährdung der Staatssicherheit, durch jeden dazu aufgeforæerten Gerichtsvollzieher in das hiesige Arresthaus gebracht werde, und legen dem Herrn Administrator der Strafanstalten auf, den eingeführten Beschuldigten bis auf weitere Weisung zu verwahren. — Wir fordern die Inhaber der öffentlichen Gewalten hiermit auf, im Notfalle hilfreiche Hand bei der Ausführung dieses Befehls zu leisten..

Erlassen in Unserm Kabinett im Justizgebäude zu Luxemburg, den zweiten August 1900sechs und vierzig.

Art. 5. Loi du 19 novembre 1929

Recommandée

Le deux août 1900quarante-six, une ordonnance d'interdiction de communiquer a été rendue par Monsieur le Juge d'Instruction Delaporte, à votre égard.

Luxembourg, le 2 août 1946.

Le Greffier du juge d'instruction

Parquet du Tribunal d'Arrondissement

No 3530/46 d.c.

Luxembourg, le 4 novembre 1946

A Monsieur Albert WINGERT

attaché au Gouvernement à Schiffflange

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'affaire dirigée contre vous du chef d'attentat contre la forme du Gouvernement a été terminée par une ordonnance de non-lieu le 30. 10. 1946.

Le Procureur d'Etat,
(M. Sewenig)

*

Il est à noter qu'une lettre, d'une teneur identique, fut adressée par le procureur d'Etat aux officiers Ensich, Jüttel, Krieps et Winter. Comme pour Wingert, un non-lieu avait été rendu, en leur faveur, le 30 octobre 1946, par la Chambre du Conseil.

Une expérience d'esclavage

par le Docteur André Chauvenet

Il y avait de notre temps à Hinzert un sous-officier SS qui jouissait d'une célébrité qui avait largement dépassé les étroites limites de nos barbelés. C'était l'Oberscharführer Georg Schaaf surnommé «Ivan le Terrible». C'était un homme de petite taille qui, sous la casquette ou le casque, montrait la plus dure, la plus brutale, la plus méchante trogne germanique que l'on puisse rêver. On peut dire de lui qu'il avait, dessiné sur son visage, un masque typique de haine et de méchanceté. Il avait quelques habitudes qui paraissaient lui procurer une grande jouissance. La première était de venir à l'infirmerie à l'heure de la consultation, de passer en les bousculant plus ou moins devant les camarades qui, tout nus, attendaient leur tour d'être examinés. Il regardait attentivement les pieds et soudain, à l'aspect de l'un d'entre eux qui semblait lui convenir particulièrement, son visage se durcissait encore davantage et avec un rictus accentué qui tordait sa bouche, il posait son talon fortement ferré sur les orteils qu'il avait choisis, il se dressait de tout son poids et faisait faire à sa lourde botte plusieurs mouvements de rotation, tandis qu'avec un méchant sourire, il regardait la victime.

Si celle-ci manifestait sa douleur, il prolongeait le jeu. Si elle restait impassible, il n'insistait pas. Son autre occupation favorite était d'aller avec un autre de ses compères soit l'épais et brutal Pammer, soit Lühngrühn à la face de renard et aux jambes arquées, devant la porte des cabinets. Là il jetait des seaux d'eau glacée sur les détenus qui occupaient les lieux. Il poussait des hurlements, faisait sortir les pauvres bougres où qu'ils en fussent, et leur tapait dessus parfois très durement. Cela, bien entendu, se passait en hiver et mes camarades n'avaient pas de vêtements de rechange, ni de feu pour se sécher.

Peu de temps avant notre arrivée à Hinzert, Ivan le Terrible avait plus ou moins giflé et boxé un camarade luxembourgeois qui venait de faire son entrée au camp. Mais cet instituteur luxembourgeois avait des réflexes vifs et d'un magistral coup de poing il envoya Ivan rouler à terre. Ici il me paraît important de faire remarquer que de telles réactions ont été extrêmement rares, malgré le nombre de détenus et celui des brimades et des coups qui auraient pu les déclencher.

Son réflexe valut une raclée monumentale, voire quelques coups de hache à notre vigoureux Luxembourgeois, auxquels il ne résista que grâce à une constitution particulièrement robuste.

Monsieur Gaston Thorn
Ministre de la Justice
16, Boulevard Royal
L u x e m b o u r g

Luxembourg, le 25 septembre 1979

Monsieur le Ministre,

En vue de compléter mes recherches historiques, je m'étais adressé, le 17 juillet dernier, au parquet général pour prendre connaissance du dossier concernant le prétendu coup d'Etat du 2 août 1946.

Par une lettre datée du 17 septembre 1979, Monsieur Schroeder, Procureur d'Etat, m'informa que le dossier en question ne se trouve plus au Palais de Justice. Il me conseilla de prendre contact avec Monsieur Paul Spang, Directeur des Archives de l'Etat, qui pourrait me renseigner utilement. Or, je crois savoir que vos services ont vainement réclamé le dossier aux Archives de l'Etat, où il ne semble pas avoir été déposé.

De plus, il m'a été affirmé que toutes les pièces de l'affaire auraient été transmises, sur demande, au Ministère de la Justice le 11 novembre 1946, quelques jours après les ordonnances de non-lieu.

Depuis, le dossier n'est pas revenu au Palais de Justice. A-t-il été détruit, s'est-il égaré ou se trouve-t-il en possession d'un particulier non-autorisé à le détenir?

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements pour la suite que vous voudriez bien donner à la présente, l'expression de ma haute considération.

Henri Koch-Kent

MINISTERE DE LA JUSTICE
Grand-Duché de Luxembourg
No 14-117-79

Luxembourg, le 19 octobre 1979
16, boulevard Royal

Monsieur Henri Koch-Kent
Journaliste
44, rue du Maréchal Foch
L u x e m b o u r g

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 25 septembre 1979 je suis au regret de devoir vous informer que toutes les recherches, tant à mon département qu'aux archives de l'Etat, n'ont pas permis de découvrir la moindre trace d'un dossier relatif à un prétendu coup d'Etat du 2 août 1946.

Il est vrai que d'après les registres du parquet de Luxembourg des documents relatifs à un tel dossier auraient été transmis en date du 11 novembre 1946 au Ministre de la Justice de l'époque, sur sa demande expresse. Le registre d'entrée du département ne mentionne toutefois pas l'entrée de ces documents. Il n'est pas exclu qu'ils ont été remis personnellement entre les mains du ministre, la preuve n'en pouvant cependant guère être établie.

Dans ces conditions, il m'est impossible de vous donner des indications valables sur le sort de ces documents qui auront pu tout aussi bien être égarés au moment de la transmission.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Justice,
Gaston Thorn

